

# SG BLACKROCK ACTIONS US

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2024

**SG 29 HAUSSMANN**

## Sommaire

<b>Informations concernant les placements et la gestion</b>	<b>4</b>
<b>Rapport d'activité</b>	<b>10</b>
<b>Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés</b>	<b>14</b>
<b>Rapport du commissaire aux comptes</b>	<b>15</b>
<b><u>COMPTES ANNUELS</u></b>	
<b>Bilan</b>	<b>19</b>
Actif	19
Passif	20
<b>Compte de résultat</b>	<b>21</b>
<b><u>ANNEXE</u></b>	
<b>Stratégie et profil de gestion</b>	<b>24</b>
<b>Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices</b>	<b>25</b>
<b>Règles &amp; méthodes comptables</b>	<b>26</b>
<b>Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice</b>	<b>28</b>
<b>Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice</b>	<b>29</b>
<b>Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions</b>	<b>30</b>
<b>Expositions directes et indirectes sur les différents marchés</b>	<b>31</b>
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	31
Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition	31
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)	32
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité	33
Exposition directe sur le marché des devises	34
Exposition directe aux marchés de crédit	35
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	36
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	37
<b>Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat</b>	<b>38</b>
Créances et dettes - ventilation par nature	38
Frais de gestion, autres frais et charges	39
Engagements reçus et donnés	41
Acquisitions temporaires	41
Instruments d'entités liées	42
<b>Détermination et ventilation des sommes distribuables</b>	<b>43</b>
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	43
Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	44
<b>Inventaire des actifs et passifs</b>	<b>45</b>
<b>Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)</b>	<b>51</b>

<b>Inventaire des instruments financiers à terme (utilisés en couverture d'une catégorie de part)</b>	<b>54</b>
<b>Inventaire des opérations à terme de devise (utilisées en couverture d'une catégorie de part)</b>	<b>54</b>
<b>Synthèse de l'inventaire</b>	<b>55</b>
<b>Comptes annuels au 29/12/2023</b>	<b>56</b>
<b>Informations SFDR</b>	<b>81</b>

<b>Commercialisateur</b>	SG 29 HAUSSMANN 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
<b>Société de gestion</b>	SG 29 HAUSSMANN 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
<b>Dépositaire et Conservateur</b>	SOCIETE GENERALE SA 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
<b>Centralisateur</b>	SOCIETE GENERALE 32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes.
<b>Commissaire aux comptes</b>	KPMG AUDIT SA Tour EQHO, 2 Avenue Gambetta - 92066 Paris La Défense. Représenté par Monsieur Pascal LAGAND

## Informations concernant les placements et la gestion

### Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Parts C :

Revenu net : Capitalisation

Plus-values nettes réalisées : Capitalisation

### Garantie :

Néant.

### Objectif de gestion :

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance supérieure à l'évolution de l'indice « MSCI USA Net Total Return Index » (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée de 5 ans, en investissant essentiellement en actions de sociétés domiciliées ou cotées aux Etats-Unis, au moyen d'une sélection des valeurs en portefeuille combinant des critères d'analyse financière et extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

### Indicateur de référence :

L'indicateur de référence est le « MSCI USA Net Total Return Index » (l'« Indicateur de Référence »), indice actions représentatif des principaux titres négociés sur les bourses américaines.

L'indicateur de Référence est un indice action, pondéré par la capitalisation boursière ajustée du flottant, calculé et publié par le fournisseur d'indices internationaux MSCI Inc. (« MSCI »).

L'Indicateur de Référence est un indice dividendes nets réinvestis c'est-à-dire que la performance de l'Indicateur de Référence inclut les dividendes nets détachés par les actions qui le composent.

Une description exhaustive et la méthodologie complète de construction de l'Indicateur de Référence, ainsi que des informations sur la composition et les poids respectifs des composants de l'Indicateur de Référence sont disponibles sur le site internet : [www.msci.com](http://www.msci.com).

L'administrateur MSCI Limited de l'Indicateur de Référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément aux dispositions du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

### Stratégie d'investissement :

La gestion est orientée essentiellement vers les marchés actions des Etats-Unis.

La gestion du FCP vise à concilier à la fois la recherche de performance et la prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, afin de réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités propres à chaque émetteur.

Les décisions en matière d'investissement sont fondées à la fois sur une analyse financière et une analyse extra-financière des titres.

#### **Analyse financière :**

Le Sous-Délégué de la Gestion Financière effectue une analyse quantitative axée sur les sociétés, dans le but d'identifier et de sélectionner des actions qui, de l'avis du Sous-Délégué de la Gestion Financière, peuvent générer des rendements relatifs attractifs à court, moyen et long terme.

Le FCP utilise des modèles quantitatifs (c.-à-d. mathématiques ou statistiques) qui ont été développés par le Sous-Délégué de la Gestion Financière afin d'appliquer une approche systématique (c.-à-d. fondée sur des règles) de la sélection des titres. Les modèles sélectionnent des actions parmi un vaste univers de titres et les classent selon trois critères :

- les fondamentaux des entreprises : le FCP utilise des techniques pour évaluer les caractéristiques des titres telles que la valeur relative, l'évolution des bénéfices et des flux de trésorerie et la qualité du bilan,
- le sentiment du marché : le FCP utilise des techniques pour évaluer des facteurs tels que les opinions d'autres participants du marché (par exemple, les analystes côté vente, d'autres investisseurs et les équipes de direction d'entreprises) ainsi que les tendances affichées par des entreprises apparentées,
- les thèmes macro-économiques : le FCP utilise des techniques pour positionner le portefeuille sur certaines industries et styles (tels que la valeur, la dynamique et la qualité) qui sont les mieux adaptés aux conditions macro-économiques.

Le Sous-Délégué de la Gestion Financière attribue une pondération à chaque critère dans les modèles à partir d'une évaluation de la performance, de la volatilité, de la corrélation et du roulement au sein de chaque modèle.

Ces modèles quantitatifs, associés à un outil de construction de portefeuille automatisé qui a été conçu par le Sous-Délégué de la Gestion Financière, permettent d'identifier les actions qui composeront le portefeuille du FCP, en veillant à en retirer toutes celles se trouvant en conflit avec la Politique d'exclusion ESG du FCP décrite ci-dessous et en les remplaçant par des valeurs du même univers assorties d'un rendement anticipé similaire.

Le Sous-Délégué de la Gestion Financière examine les positions générées par l'outil de construction de portefeuille avant de les négocier pour les comparer aux critères (tel que décrit ci-dessus) intégrés au modèle et pour tenir compte de l'impact des informations publiques ultérieures concernant les positions telles que les annonces de fusion et acquisition, les litiges graves ou les changements dans la composition des équipes de direction.

Le Sous-Délégué de la Gestion Financière adopte une stratégie flexible qui ne privilégie pas des catégories d'investissement spécifiques, comme des secteurs ou des facteurs de style, mais il peut s'y référer ponctuellement pour prendre des décisions d'allocation.

Les facteurs de style sont des caractéristiques particulières de sociétés qui sont selon lui à même de nature à tirer les rendements vers le haut, y compris la « valeur » (c.-à-d. les sociétés qui sont sous-évaluées au regard de leurs fondamentaux lorsque, par exemple, le cours de l'action ou la valorisation est considéré par le Sous-Délégué de la Gestion Financière comme sous-évalué par rapport aux fondamentaux de la société tels que la solidité de son bilan, l'évolution historique de son cours de bourse et une évaluation de la direction de la société par rapport à ses pairs), le « momentum » (c'est-à-dire les sociétés dont le cours de l'action présente une tendance haussière) et la « qualité » (c'est-à-dire les sociétés qui possèdent une situation financière solide).

Le FCP vise en outre à limiter et/ou à exclure les investissements directs (le cas échéant) dans certaines sociétés émettrices conformément à sa Politique ESG tel que stipulé ci-dessous.

#### **Approche d'investissement durable mise en œuvre par le FCP :**

Dans le cadre d'une gestion socialement responsable, l'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur mais également faire valoir les intérêts des investisseurs et actionnaires.

Pour concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables, les critères ESG sont considérés selon une combinaison d'approches de type exclusion, en amélioration d'un indicateur extra-financier et engagement.

L'univers d'investissement de départ est essentiellement composé des valeurs de l'indice MSCI USA, auquel sont appliqués les différents critères extra-financiers ESG présentés ci-dessous.

##### a) Exclusions sectorielles et normatives :

En cohérence avec la politique sectorielle du Groupe Société Générale, le FCP exclut de son univers d'investissement les entreprises liées aux secteurs suivants (à partir de certains seuils) : Armements prohibés ou controversés au sens des convention d'Ottawa (1999) et d'Oslo (2008), Charbon thermique, Pétrole et gaz, Tabac et Huile de Palme.

En outre, les entreprises dont la note de controverse est très sévère (rouge) selon la nomenclature MSCI ESG Research, sont exclues de l'univers d'investissement. La note de controverse est notamment une mesure d'alerte des risques réputationnels et opérationnels auxquels les sociétés sont exposées lorsqu'elles contreviennent directement ou indirectement aux 10 grands principes du Pacte Mondial des Nations Unies en matière de droits de l'Homme, normes internationales du travail, environnement et lutte contre la corruption. Une controverse très sévère peut potentiellement se traduire in fine par de lourdes pénalités financières.

Le détail de la politique d'exclusions sectorielles et normatives est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : <https://sg29hausmann.societegenerale.fr/fr/reglementation/>

Dans le cas où des positions préexistantes, conformes au moment de l'investissement à la Politique ESG d'exclusion, deviennent non admissibles en vertu de la Politique ESG d'exclusion, le gérant privilégie par défaut une cession dans un délai raisonnable. Le choix du timing de vente est apprécié en fonction des conditions et opportunités de marché afin de limiter l'impact sur la performance financière du fonds.

#### b) Intégration ESG :

L'intégration des critères quantitatifs ESG a pour objectif de sélectionner des valeurs sur la base de leur comportement extra-financier et en particulier leur capacité à transformer les enjeux du développement durable en vecteur de performance.

Le Sous-Délégué de la Gestion Financière au travers d'un modèle propriétaire quantitatif évalue les entreprises autour de 4 principaux axes d'analyse : atténuation des risques, responsabilité employeur, impact sociétal, et transition.

- **Atténuation des risques** : identification des potentielles controverses ou poursuites juridiques en tenant compte du flux d'actualités et des développements judiciaires des entreprises concernées. Des critères liés à la politique fiscale des entreprises sont également utilisés afin de favoriser les entreprises dont la transparence fiscale est la plus élevée.
- **Responsabilité employeur** : identification des politiques d'entreprises à même de développer pleinement le potentiel de leurs collaborateurs. Ce pilier se décline selon trois axes : attractivité de la marque employeur, synonyme de fidélisation des employés et de gestion de meilleure qualité, la promotion de la diversité grâce à l'identification des politiques de lutte contre la discrimination, et enfin l'identification des avantages sociaux et protection accordés aux salariés. Cela peut inclure par exemple les soins de santé, les congés payés, la retraite et les soins dentaires.
- **Impact sociétal** : identification des politiques sociétales des entreprises et politiques ESG des entreprises. L'identification se concentre sur les risques potentiels de controverses éthiques des entreprises au travers de leur politique sociale. L'impact sociétal concerne également la recherche sur les maladies en cherchant à favoriser les entreprises développant des médicaments et des vaccins pour lutter contre les maladies qui ont le plus lourd impact pour la société.
- **Transition** : identification d'un ensemble de facteurs permettant de favoriser les entreprises qui participent à la transition écologique. Le modèle identifie les entreprises possédant une empreinte carbone et hydrique plus faible et une gestion durable de l'eau plus efficace que leurs pairs. Le pilier porte également sur l'identification des entreprises développant des solutions innovantes pour améliorer leur empreinte environnementale dans leur processus de production et / ou créent des produits que les entreprises et les consommateurs peuvent utiliser et qui ont un impact positif. Le pilier de Transition permet également l'identification des flux d'investissement vers les fonds ESG afin de favoriser les actions qui ont des positions importantes dans ces fonds ESG.

La recherche et la notation extra-financière des entreprises, basée sur ces 4 piliers, est réalisée en interne exclusivement. Une partie des analyses extra-financières peut également être complétée par d'autres sources tierces telles que Thomson Reuters, Bloomberg, Sustainalytics, ISS Ethyx, RepRisk.

Dans le cadre de sa politique d'investissement, le FCP adopte une approche en amélioration d'un indicateur extra-financier. L'intensité carbone moyenne du portefeuille vise à être supérieure d'au moins 20% à l'intensité carbone moyenne de l'indice de référence (émissions Scope 1 et 2 des entreprises rapportées à leur chiffre d'affaires).

De manière très sélective, le FCP se réservera la possibilité d'investir dans des entreprises qui ne sont pas couvertes par l'analyse de l'intensité carbone, dans la limite de 10% maximum de la poche actions. Ce pourra être le cas, par exemple, pour les entreprises récemment entrées en bourse.

La poche actions du portefeuille sera investie au minimum à 90% dans des valeurs ayant fait l'objet d'une analyse de leur intensité carbone (émissions Scope 1 et 2 de l'entreprise rapportées à son chiffre d'affaires) par le Sous-Délégué de la Gestion Financière.

Par ailleurs, une politique d'engagement actif est menée afin de promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique socialement responsable.

#### **Limites méthodologiques :**

Le processus d'investissement ESG repose sur les professionnels de l'investissement du Sous-Délégué de la Gestion Financière qui s'appuient sur les outils et les bases de données ESG nécessaires pour identifier les risques et les opportunités ESG. La fiabilité des données ESG, leur qualité et leur précision peuvent parfois représenter une limite à ce cadre d'investissement.

De multiples initiatives sont en cours pour améliorer les normes de divulgation des indicateurs non financiers, notamment le TCFD (Taskforce for Climate Related Financial Disclosures), le SASB (Sustainability Accounting Standards Board) et le règlement de l'UE sur les divulgations liées au développement durable dans le secteur des services financiers. Cependant, les données ESG, qu'elles soient obtenues en interne ou par un tiers, peuvent ne pas représenter pleinement l'image extra-financière d'un émetteur.

En outre, les données ESG s'appuient souvent sur des indicateurs passés qui pourraient représenter un biais pour construire une vision prospective et limiter la capacité de l'équipe d'investissement à construire un portefeuille conforme aux lignes directrices ESG. Certains indicateurs ESG sont également conçus sur la base du principe du "best effort" et peuvent ne pas représenter entièrement l'objectif visé.

Le FCP ne dispose pas du Label ISR de l'Etat Français.

L'exposition aux marchés actions pourra être réalisée au travers d'actions (ou d'autres titres de capital) de toutes capitalisations ou secteurs.

L'exposition aux marchés actions pourra varier entre 90% et 100% maximum de l'actif, par le biais d'investissements en titres directs et via l'utilisation de façon ponctuelle d'instruments financiers à terme, tels que des futures sur indice.

L'exposition aux marchés monétaires et assimilés pourra être effectuée par le biais de d'OPCVM « Monétaires ». L'exposition aux marchés monétaires et assimilés pourra varier entre 0% et 10% maximum de l'actif net par le biais d'investissements en parts ou actions d'OPCVM.

L'exposition aux marchés émergents pourra varier entre 0 % et 10 % maximum de l'actif net par le biais d'investissements en titres directs et/ou via des OPC et instruments dérivés listés simples.

Le portefeuille est investi en :

**Actions ou autres titres de capital :** entre 90% à 100% maximum de l'actif net.

Le FCP est investi à hauteur de 90% minimum de son actif net uniquement dans des actions listées sur le marché américain ou domiciliées aux Etats-Unis.

Il s'agit d'actions ou autres titres de capital de tous secteurs et de grandes et moyennes capitalisations (les moyennes capitalisations ayant une capitalisation boursière comprise dans une fourchette entre 2 Milliards et 10 Milliards de dollars US ; et les grandes capitalisations ayant une capitalisation boursière supérieure à 10 Milliards de dollars US). Le respect de ce critère est apprécié au moment de l'investissement initial dans les valeurs concernées.

**Titres de créances, instruments du marché monétaire :**

Néant.

**Actions ou parts d'OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger :**

Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif net dans des actions et/ou parts d'OPCVM français ou européens.

**Instruments dérivés :**

En vue d'exposer le portefeuille dans la limite d'une fois l'actif ou en vue de le couvrir, le Sous-Délégué de la Gestion Financière pourra utiliser des produits dérivés négociés sur les marchés financiers de gré à gré, organisés et réglementés sans rechercher de surexposition du portefeuille selon les modalités suivantes :

Risque	Nature de l'intervention	Instruments utilisés
Actions	Exposition	Futures sur indices listés
Change	Couverture	Change à terme

Aucune contrepartie ne sera privilégiée par le FCP.

**Titres intégrant des dérivés :**

Néant

**Dépôts :**

Pour la gestion de ses liquidités, le FCP peut avoir recours aux dépôts à hauteur de 10% de son actif net.

**Emprunts d'espèces :**

Le FCP pourra avoir recours à l'emprunt d'espèces à hauteur de 10% de son actif net et ce, dans le cadre de la gestion de sa trésorerie.

**Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :**

Néant

**Contrats constituant des garanties financières :**

Dans le cadre des transactions réalisées sur les instruments dérivés, le FCP peut recevoir ou verser des garanties financières, tels que des dépôts en garantie, lesquelles sont versées en numéraires ou en valeurs mobilières, et ayant pour but de réduire le risque de contrepartie lié à ces opérations. Toute garantie financière reçue par le FCP dans ce cadre doit respecter les critères définis par les lois et règlements en vigueur, notamment en termes de liquidité, d'évaluation, de qualité de crédit des émetteurs, de corrélation, de diversification, de risques liés à la gestion des garanties et d'applicabilité.

**Profil de risque :**

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par le Sous-Délégué de la Gestion Financière. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi. Le FCP sera ainsi soumis aux risques suivants :

**Risque de perte en capital :** Le FCP ne comporte aucune garantie ni protection, le capital initialement investi peut ne pas être restitué.

**Risque que l'objectif de gestion du FCP ne soit que partiellement atteint :**

Il ne peut y avoir de garantie quant à la réalisation de l'Objectif de Gestion du FCP. Il n'y a aucune certitude que la Société de Gestion ou, le cas échéant, le Sous-Délégué de la Gestion Financière soit en mesure d'allouer les actifs du FCP de façon profitable et le FCP pourrait subir des pertes malgré une performance positive concomitante de certains marchés financiers.

**Risque actions :** la variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du FCP. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative pourra être amenée à baisser.

**Risque lié à la gestion discrétionnaire :** le style de gestion repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

**Risque de liquidité :** le FCP peut être investi dans des OPCVM/FIA ou des sociétés dites de moyennes capitalisations. Le volume de ces titres peut être réduit, ce qui peut se traduire par une impossibilité de vendre ou par une baisse du prix des actifs. Ceci pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de change :** il existe un risque de change puisque le FCP sera exposé à des devises différentes de l'euro. En cas de hausse de l'euro par rapport aux autres devises, la valeur liquidative du fonds sera impactée négativement.

**Risque de marché :** la valeur des investissements peut augmenter ou baisser en fonction des conditions économiques, politiques ou boursières ou de la situation spécifique d'un émetteur.

**Risques liés à l'inflation :** Le risque lié à l'inflation traduit la possibilité que les rendements générés à travers l'investissement dans ce FCP soient inférieurs à l'inflation constatée sur une année ou une période donnée et notamment à la date de maturité du FCP et qu'il en résulte un rendement réel (rendement retraité de l'inflation constatée) négatif sur une année, sur une période concernée ou à maturité.

**Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme :** Du fait de l'utilisation d'instruments dérivés, si les marchés sous-jacents baissent, la valeur liquidative peut baisser dans des proportions plus importantes.

**Risque de contrepartie :** Dans le cadre des opérations de gré à gré, le FCP est exposé au risque de défaillance de la contrepartie avec laquelle l'opération est négociée. Ce risque potentiel est fonction de la notation des contreparties et peut se matérialiser dans le cadre d'un défaut d'une de ces contreparties par une baisse de la valeur liquidative du FCP.

**Risques en matière de durabilité :** Le FCP est exposé aux risques en matière de durabilité. Le FCP suit une approche extra-financière engageante visant à atténuer ces risques, et par conséquent l'impact potentiel de ces risques sur la valeur des investissements réalisés par le FCP devrait également être atténué. Cependant, il n'existe aucune garantie que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés, et la survenance de tels risques pourrait avoir un impact négatif sur la valeur des investissements réalisés par le FCP.

**Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :**

Parts C : Tous souscripteurs

L'orientation des placements correspond aux besoins de souscripteurs recherchant une valorisation dynamique du capital tout en acceptant les risques des marchés actions.

Les parts de ce FCP n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. En conséquence, elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, pour le compte ou bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou telle que définie par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) ».

La durée de placement recommandée est de 5 ans.

Le montant qu'il est préférable d'investir dans ce FCP par chaque investisseur dépend de sa situation personnelle. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, et de ses besoins actuels. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FCP.

**Indications sur le régime fiscal :**

Le FCP n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés. Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenues dans le FCP. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le FCP dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de chaque porteur et/ou de la juridiction à partir de laquelle le porteur investit ses fonds.

Si l'investisseur souhaite obtenir des informations complémentaires sur sa situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser au commercialisateur du FCP ou à son conseiller fiscal.

**Prise en compte des risques de durabilité, des incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité et de la taxonomie européenne :**

Le FCP relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088. A ce titre, il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Les informations relatives à ces caractéristiques environnementales et/ou sociales sont disponibles en annexe de ce prospectus (ci-après l'« Annexe précontractuelle »).

L'évaluation des incidences probables des risques en matière de durabilité est décrite au sein des sections « Stratégie d'investissement », « Profil de Risque » du prospectus et au sein de l'Annexe précontractuelle.

La prise en compte des principales incidences négatives par le FCP est détaillée au sein de l'Annexe précontractuelle.

Plus d'informations sur l'intégration des risques en matière de durabilité et sur la prise en compte des principales incidences négatives dans les processus de prise de décision en matière d'investissement par la Société de Gestion peuvent être consultées sur le site de la Société de Gestion à l'adresse suivante : <https://sg29hausmann.societegenerale.fr>.

Enfin, les informations relatives au Règlement (UE) 2020/852 (le « Règlement Taxonomie ») sont développées au sein de l'Annexe précontractuelle.

Pour les fonds dont la gestion financière est déléguée à une société de gestion externe, les risques en matière de durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissement prises par le délégataire de la gestion financière dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie d'investissement. Dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité, la Société de Gestion s'appuie sur le Délégué de la Gestion Financière qui met en œuvre la stratégie d'investissement décrite ci-dessus. Plus d'informations sur l'intégration des risques en matière de durabilité dans les processus de prise de décision en matière d'investissement du Délégué de la Gestion Financière peuvent être consultées sur le site internet suivant : [www.blackrock.com](http://www.blackrock.com).

***Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.***

- La dernière valeur liquidative est disponible dans les locaux de la Société de Gestion. Les derniers documents annuels ainsi que la composition des actifs sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de SG 29 HAUSSMANN, 29 boulevard Haussmann - 75009 Paris. Site internet : <https://sg29hausmann.societegenerale.fr>
- Date d'agrément par l'AMF : 20 novembre 2020.
- Date de création du Fonds : 26 janvier 2021.

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

SG BlackRock Actions US ISR 33.1 %

MSCI Developed - US NET Index en EUR 32.9%

Actifs +0,2%

## **Contexte du marché**

Au dernier trimestre 2024, les marchés financiers ont été dominés par l'élection présidentielle américaine. Les investisseurs ont négocié autour des implications d'un second mandat de Trump et de la victoire du GOP à la présidence, au Sénat et au Congrès. La conclusion de l'élection, au début du mois de novembre, a d'abord donné lieu à une forte prise de risque. Après avoir évolué de manière latérale en octobre, les actions mondiales se sont orientées à la hausse en novembre. La dynamique s'est poursuivie en décembre, l'indice MSCI USA affichant un nouveau record historique au début du mois.

Cependant, la forte trajectoire haussière s'est finalement estompée en fin d'année - le MSCI USA a finalement cédé 2,5 % (USD brut) en décembre, les investisseurs ayant bloqué leurs gains avant la fin de l'année. L'indice est donc resté stable pour le dernier trimestre de 2024. Toutefois, ce résultat n'a pas réussi à faire oublier une performance totale de 25,1 % pour l'année (brut, en USD).

Ayant été les principaux bénéficiaires de la ruée vers le risque après les élections, les dimensions plus spéculatives de la croissance ont conservé leurs gains au cours du trimestre. Cela a été particulièrement notable pour les noms considérés comme offrant une exposition à un programme politique potentiel de Trump 2.0. La hausse de 54 % des actions de Tesla au cours du trimestre en est sans doute l'exemple le plus visible. Cela a permis à l'ETF Arkk innovation d'enregistrer un gain de 19 %, dépassant largement la hausse comparable de 5 % du Nasdaq 100. En dehors des actions, la hausse de 47 % du bitcoin s'est également distinguée.

En ce qui concerne les actions, les secteurs de la consommation discrétionnaire, des communications et des technologies de l'information ont surperformé au cours du trimestre, tandis que les matériaux et les soins de santé sont restés à la traîne. Les gains réalisés par les actions de croissance à plus long terme sont allés à l'encontre de la pression à la baisse exercée sur les obligations à plus long terme et de la pentification des courbes de rendement. L'obligation américaine à 10 ans a terminé l'année 2024 à 4,6 %, son niveau le plus élevé depuis le mois de mai. Et ce, malgré des données d'inflation en demi-teinte qui plaident en faveur d'une nouvelle baisse des taux de 25 points de base de la part du FOMC lors de sa réunion de décembre. D'un autre côté, cette situation a fortement pénalisé les obligations des secteurs de l'immobilier et des services publics, qui ont également été à la traîne du marché au cours des trois derniers mois de l'année.

Le leadership des marchés d'actions s'est d'abord élargi au cours du mois de novembre. L'indice Russell 2000 a bondi de plus de 10 % au cours du mois grâce aux espoirs de déréglementation et de réduction des impôts de la nouvelle administration Trump. Toutefois, ces gains se sont essouffés à la suite de la perte de vitesse de l'ensemble du marché.

Alors que les actions luttent pour se maintenir jusqu'à la fin de l'année, le soutien marginal est devenu de plus en plus dépendant des gains réalisés par un groupe concentré de valeurs technologiques à grande capitalisation. Cela a continué à être un thème clé de 2024, qui a permis à la dynamique de rester le style dominant jusqu'à la fin de l'année.

Grâce aux gains réalisés par les grandes capitalisations technologiques, la surperformance des valeurs américaines a été une autre tendance clé qui s'est poursuivie au cours du dernier trimestre de l'année. Le rendement de 25 % du MSCI USA a largement battu le rendement de 18 % en monnaie locale du Topix japonais et le gain correspondant de 8 % en monnaie locale des actions européennes.

## **Portefeuille**

Le fonds a surperformé son indice de référence de 0,2 % au cours de la période. La majorité des résultats positifs ont été obtenus au cours de la première partie de l'année et ont été abandonnés au troisième trimestre et en octobre en raison d'un renversement de plusieurs thèmes très performants, y compris la croissance de l'IA.

Le sentiment, la macroéconomie et les perspectives ESG sont apparus comme les principaux contributeurs, tandis que la qualité traditionnelle et les perspectives d'évaluation à plus long terme sont restées à la traîne.

Les analyses de sentiment qui suivent les opinions des analystes et de la direction de l'entreprise ont donné des résultats positifs. Une mesure utilisant l'apprentissage automatique pour combiner un grand nombre d'indicateurs de performance clés estimés et réels a généré la majorité des rendements positifs. En outre, les mesures qui utilisent l'analyse textuelle des rapports de courtiers et des appels de résultats des entreprises ont continué à ajouter des rendements dans les secteurs des technologies de l'information et de l'industrie. Une analyse du risque de défaillance visant à identifier les opportunités de marché croisé a réduit le positionnement des secteurs des services publics et des matériaux.

Les mesures axées sur l'ESG sont apparues comme le principal thème contributif après le rebond des mesures relatives à l'environnement et au capital humain. Les mesures environnementales prospectives, telles que l'utilisation rationnelle de l'eau et les informations relatives à la transition carbone, ont donné des résultats positifs, en particulier dans les secteurs des matériaux et de l'énergie. Dans le domaine du capital humain, les informations relatives à la satisfaction des employés et à l'embauche de vétérans ont eu des retombées positives.

Il y a eu une dispersion des résultats au sein du thème fondamental, les mesures de qualité telles que l'intensité de la recherche et du développement (par rapport aux actifs) ayant donné des résultats positifs. Mais les paris contre les actions à plus forte volatilité ont perdu du terrain au dernier trimestre, les investisseurs continuant d'évaluer la présidence de Trump.

Les mesures macro-industrielles descendantes alignant le positionnement du fonds sur les bénéficiaires de l'IA et du BPL1 ont apporté une petite contribution, bien que ce dernier thème ait subi des vents contraires au cours de la deuxième partie de l'année.

### **Positionnement**

Les changements les plus importants au cours de la période ont été le passage à une position surpondérée (à partir de positions sous-pondérées importantes) dans les secteurs de la finance, de l'industrie et des matériaux. En outre, le fonds a réduit sa forte surpondération dans les secteurs de la santé, de la consommation de base et des technologies de l'information.

La surpondération moyenne des secteurs de l'industrie et de la consommation de base a généré la majeure partie de la performance positive, qui a été compensée par la sous-pondération des secteurs des services publics et de la finance.

La performance passée ne préjuge pas de la performance future. Elle n'est pas constante dans le temps.

### **Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice**

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
APPLE INC	34 071 025,16	42 425 606,07
HOME DEPOT INC	34 529 817,58	30 388 127,33
NETFLIX INC	33 325 145,66	31 413 783,16
NVIDIA CORP	22 632 462,60	34 760 207,60
EXXON MOBIL CORP	14 040 387,34	38 646 084,90
BANK OF AMERICA CORP	25 435 284,71	20 494 098,90
BROADCOM INC	28 941 095,45	13 781 100,41
TESLA INC	23 551 212,85	18 770 282,13
CARDINAL HEALTH INC	26 104 597,16	14 363 999,94
WALMART INC	17 755 787,60	18 243 607,29

## **Informations réglementaires**

### **Frais de transaction**

Le compte rendu aux frais d'intermédiation peut être adressé à tout porteur qui en ferait la demande auprès de SG 29 HAUSSMANN.

### **Droits de vote**

Le document "politique de vote", le rapport de la société de gestion rendant compte des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote des OPC qu'elle gère et l'information relative au vote sur chaque résolution peuvent, en application des articles 322-75, 322-76 et 322-77 du Règlement Général de l'AMF, être consultés, soit sur le site internet de la société de gestion, soit au siège social de la société de gestion (sur simple demande).

### **Critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance**

SG 29 Haussmann a défini et met en œuvre une politique d'exclusion des émetteurs dont les pratiques sont considérées comme controversées d'un point de vue environnemental, social et/ou de gouvernance pour certaines de ses stratégies d'investissement, la Société de gestion vise à atténuer les risques en matière de durabilité. En outre, lorsqu'un fonds suit une approche extra-financière (sélection, thématique, impact, etc.), les risques en matière de durabilité pourront être d'autant plus atténués.

Dans les deux cas, veuillez noter qu'il n'existe aucune garantie que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés. Plus d'informations sur l'intégration des risques en matière de durabilité dans les processus de prise de décision en matière d'investissement peuvent être consultées sur le site de la Société de gestion : <https://sg29haussmann.societegenerale>.

### Risque global

La méthode de calcul du ratio du risque global est la méthode de calcul de l'engagement.

### Politique de sélection des intermédiaires financiers

SG29 HAUSSMANN n'exécute pas d'ordres directement et les transmet à un prestataire pour exécution.

SG29 HAUSSMANN a signé des conventions de services avec des départements ou des filiales du groupe Société Générale (SGBT) pour l'exécution des ordres relatifs aux différentes familles d'instruments Financiers.

Cette sélection s'appuie sur l'expertise reconnue de ces entités d'une part et, d'autre part sur la qualité et la connectivité des Systèmes Informatiques (SI) offrant ainsi un dispositif solide en matière de passation des ordres, de confirmation et de règlement-livraison des opérations réalisées.

Ces intermédiaires communiquent leurs politiques d'exécution respectives et sont redevables des obligations de meilleure exécution applicables aux instruments financiers traités.

SG29 HAUSSMANN a également mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des prestataires d'aide à la décision d'investissement (SADIE). Ce service fait l'objet d'une rémunération au travers d'un mécanisme de commission partagée.

#### **1- Critères**

Sur la base des deux objectifs essentiels de la MIF, intérêt du client et respect de l'intégrité du marché, SG29 HAUSSMANN a retenu comme principaux critères : le prix, la liquidité, les coûts... Ces critères revêtent une importance variable selon les paramètres de l'ordre.

#### **2- Contrôles**

SG29 HAUSSMANN s'assure de l'application de cette politique en exerçant un contrôle périodique (contrôle sur site, analyse des données) des différents intermédiaires afin de s'assurer de la qualité de la prestation rendue.

La meilleure exécution fait l'objet d'une analyse globale sur l'ensemble des ordres exécutés au cours d'une période donnée certains ordres peuvent si nécessaire faire l'objet d'une analyse détaillée.

Les intermédiaires mettent à disposition de SG29 HAUSSMANN toutes les informations nécessaires à la traçabilité de chaque ordre.

#### **3- Révision de la politique**

Sur la base des contrôles réalisés et de ses constats, SG29 HAUSSMANN peut être amené à revoir le dispositif et sélectionner un ou plusieurs autres intermédiaires.

### Politique de rémunération

La rémunération versée par SG 29 Haussmann est composée de la rémunération fixe et peut, si les conditions économiques le permettent, comprendre une composante variable sous la forme d'un bonus discrétionnaire. Ces bonus ne sont pas liés à la performance véhicules gérés (pas d'intéressement aux plus-values).

SG 29 Haussmann applique la politique de rémunération du Groupe Société Générale. Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés à l'annexe II de la Directive UCITS qui sont communs aux règles prudentielles déjà applicables au niveau du Groupe consolidé (cf. Rapport sur les politiques et pratiques de rémunération du Groupe Société Générale). De plus, SG 29 Haussmann a procédé dès 2014 à des aménagements de cette politique afin d'être en conformité avec les règles spécifiques à la Directive UCITS propre au secteur des gestionnaires de fonds de gestion alternative, notamment par la mise en place d'un mécanisme d'indexation (panier de 4 fonds représentatifs de l'activité de SG29 Haussmann) pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée et ce afin d'assurer un alignement des intérêts des collaborateurs avec ceux des investisseurs.

Ainsi, la rémunération variable des collaborateurs de SG 29 Haussmann visés par la Directive UCITS est soumise aux dispositions et conditions suivantes :

- Une acquisition différée à hauteur de 40% minimum, avec un paiement différé étalé sur 3 ans prorata temporis,
- Un paiement de 50% de l'ensemble de la rémunération variable (part acquise et part non acquise) sous forme d'instruments financiers ou équivalents,
- Une acquisition de la part non acquise sous réserve du respect de conditions de présence et de performance ajustée des risques de l'entité.

La politique de rémunération de SG 29 Haussmann n'a pas d'incidence sur le profil de risque du UCITS et permet de couvrir l'ensemble des conflits d'intérêts liés à la gestion financière des véhicules.

SG 29H	Somme des Rémunérations Fixes (EUR) 2024	Somme des Rémunérations Variables (EUR) 2024 (Including Equal Pay)	Rémunération Agrégée (Fixe et Variable) (EUR)
Personnel ayant une incidence sur le profil de risque	9 545 122	3 712 100	13 257 222

Ces informations sont disponibles sur notre site Internet à l'adresse : <https://sg29hausmann.societegenerale.fr>.

**Securities Financing Transaction Regulation (Règlement relatif aux opérations de financement sur titres) ("SFTR") :**

L'OPC ne contient pas d'instruments impactés par la réglementation SFTR.

## TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation «T.G.E.».

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

## Fonds Commun de Placement SG BLACKROCK ACTIONS US

29, boulevard Haussmann - 75009 Paris

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de part,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SG BLACKROCK ACTIONS US constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre

**Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

**Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de  
Pascal Lagand  
KPMG le 14/04/2025 18:11:02

Pascal Lagand  
Associé

Fonds Commun de Placement  
SG BLACKROCK ACTIONS US  
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

4

## COMPTES ANNUELS

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

# BILAN

## Actif

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	-	-
<b>Titres financiers</b>		
<b>Actions et valeurs assimilées (A) <sup>(1)</sup></b>	<b>1 563 469 803,85</b>	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 563 469 803,85	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations convertibles en actions (B) <sup>(1)</sup></b>	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées (C) <sup>(1)</sup></b>	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances (D)</b>	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
<b>Dépôts (F)</b>	-	-
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Prêts (I)</b>	-	-
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	-	-
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)</b>	<b>1 563 469 803,85</b>	-
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>8 499 551,21</b>	-
<b>Comptes financiers</b>	<b>17 855 742,95</b>	-
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>26 355 294,16</b>	-
<b>Total Actif I + II</b>	<b>1 589 825 098,01</b>	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

<sup>(1)</sup> Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

**BILAN**

## Passif

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres :</b>		
Capital	1 205 369 703,73	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	372 574 638,73	-
<b>Capitaux propres I</b>	<b>1 577 944 342,46</b>	-
<b>Passifs de financement II <sup>(1)</sup></b>	-	-
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II) <sup>(1)</sup></b>	-	-
<b>Passifs éligibles :</b>		
<b>Instruments financiers (A)</b>	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>588 222,95</b>	-
<b>Emprunts</b>	-	-
<b>Autres passifs éligibles (C)</b>	-	-
<b>Sous-total passifs éligibles III = A + B + C</b>	<b>588 222,95</b>	-
<b>Autres passifs :</b>		
<b>Dettes et comptes d'ajustement passifs</b>	<b>11 292 532,60</b>	-
<b>Concours bancaires</b>	-	-
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>11 292 532,60</b>	-
<b>Total Passifs: I + II + III + IV</b>	<b>1 589 825 098,01</b>	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

<sup>(1)</sup> Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

# COMPTE DE RÉSULTAT

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Revenus financiers nets</b>		
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur actions	12 656 641,66	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	674 837,81	-
<b>Sous-total Produits sur opérations financières</b>	<b>13 331 479,47</b>	<b>-</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-11 191,67	-
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-11 191,67</b>	<b>-</b>
<b>Total Revenus financiers nets (A)</b>	<b>13 320 287,80</b>	<b>-</b>
<b>Autres produits :</b>		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
<b>Autres charges :</b>		
Frais de gestion de la société de gestion	-24 481 995,48	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-59 589,81	-
<b>Sous-total Autres produits et Autres charges (B)</b>	<b>-24 541 585,29</b>	<b>-</b>
<b>Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B</b>	<b>-11 221 297,49</b>	<b>-</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>94 775,20</b>	<b>-</b>
<b>Sous-total revenus nets I = C + D</b>	<b>-11 126 522,29</b>	<b>-</b>

\* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

## COMPTE DE RÉSULTAT *(suite)*

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>		
Plus et moins-values réalisées	189 268 354,96	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-208 608,42	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
<b>Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E</b>	<b>189 059 746,54</b>	<b>-</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F</b>	<b>-1 303 350,76</b>	<b>-</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F</b>	<b>187 756 395,78</b>	<b>-</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	193 918 073,53	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	41 202,04	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
<b>Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G</b>	<b>193 959 275,57</b>	<b>-</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H</b>	<b>1 985 489,67</b>	<b>-</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H</b>	<b>195 944 765,24</b>	<b>-</b>
<b>Acomptes :</b>		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
<b>Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Impôt sur le résultat V</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net I + II + III - IV - V</b>	<b>372 574 638,73</b>	<b>-</b>

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

**ANNEXE**

A large, abstract, light blue shape that curves from the bottom left towards the top right, filling the lower half of the page.

## STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

### Objectif de gestion :

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance supérieure à l'évolution de l'indice « MSCI USA Net Total Return Index » (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée de 5 ans, en investissant essentiellement en actions de sociétés domiciliées ou cotées aux Etats-Unis, au moyen d'une sélection des valeurs en portefeuille combinant des critères d'analyse financière et extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

## TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exprimés en EUR	31/12/2024	*29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	Date n-4
<b>Actif net total</b>	<b>1 577 944 342,46</b>	1 100 861 600,60	371 790 898,85	197 655 407,73	-

	31/12/2024	*29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	Date n-4
<b>PART C</b>					
<b>FR0050000100</b>					
Actif net	<b>1 577 944 342,46</b>	1 100 861 600,60	371 790 898,85	197 655 407,73	-
Nombre de parts ou actions	<b>9 346 767,993</b>	8 536 374, 736	3 411 950,89	1 516 354,829	-
Valeur liquidative unitaire	<b>168,82</b>	128,96	108,96	130,34	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup>	<b>18,89</b>	1,27	0,72	5,95	-

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du revenu et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de creation du Fonds : 26 janvier 2021.

## RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

### Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

### Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les actions, obligations et valeurs assimilées de la zone euro sont valorisées sur la base des cours de clôture.

Les actions, obligations et valeurs assimilées hors zone euro sont valorisées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change à Paris le jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation par le gérant. Ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes de la zone euro sont évaluées au cours de compensation

Les positions ouvertes sur les marchés à terme conditionnels de la zone euro sont évaluées au cours de clôture du jour.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes et conditionnels hors zone euro sont évaluées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change du jour.

Les parts de FCC, FCPR ou FCPI détenues sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les parts ou actions d'OPCVM ou FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créances négociables et assimilés, qui font l'objet de transactions significatives, sont évalués par application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, en l'absence de sensibilité particulière, les titres de créances d'une durée de vie résiduelle inférieure à 3 mois sont évalués selon une méthode linéaire.

Les titres reçus en pension sont inscrits en compte à leur date d'acquisition, pour la valeur fixée au contrat. Pendant la durée de détention des titres, ils sont maintenus à cette valeur augmentée des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont sortis du portefeuille au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan, permettant une évaluation boursière des titres. La dette représentative des titres donnés en pension est affectée au passif du bilan à la valeur fixée au contrat augmentée des intérêts courus à payer.

Les titres empruntés sont évalués à leur valeur boursière. La dette représentative des titres empruntés est également évaluée à la valeur boursière augmentée des intérêts courus de l'emprunt.

Les titres prêtés sont sortis du portefeuille au jour du prêt, et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan pour leur valeur de marché, augmentée des intérêts courus du prêt.

Les contrats d'échange de taux d'intérêts, de devises et corridors sont valorisés à leur valeur de marché par une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. Cette valorisation peut être corrigée du risque de signature. Les intérêts des contrats d'échange de taux et de devises d'une durée inférieure ou égale à 3 mois, sont linéarisés sur la durée restante à courir selon une méthode linéaire.

Les créances, dettes et disponibilités libellées en devises sont réévaluées aux taux de change du jour connus à Paris. Les dépôts à terme rémunérés sont évalués sur la base des caractéristiques de l'opération définies lors de la négociation.

Les options sur différence de taux CAP, FLOOR ou COLLAR sont valorisées selon une méthode actuarielle. Dans le cas d'options d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois, les primes payées ou reçues sont lissées sur la durée restante à courir.

#### **Méthodes de comptabilisation :**

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession frais exclus.

La commission de gestion est calculée quotidiennement sur la base de l'actif net.

Le cas échéant, les frais fixes sont provisionnés dans les comptes sur la base de la dernière facture connue ou du budget annoncé. En cas d'écart de provisions, un ajustement est opéré lors du paiement effectif des frais.

La comptabilité du FCP est effectuée en euros.

#### **Devise de comptabilité**

Euro.

#### **Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs**

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

#### **Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)**

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

#### **Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application**

Néant.

#### **Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice**

Néant.

#### **Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts**

Parts C :

Revenu net : Capitalisation

Plus-values nettes réalisées : Capitalisation

## EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>1 100 861 600,60</b>	-
<b>Flux de l'exercice :</b>		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) <sup>(1)</sup>	258 460 309,62	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-153 175 292,38	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-11 221 297,49	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	189 059 746,54	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	193 959 275,57	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>1 577 944 342,46</b>	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

<sup>(1)</sup> Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

## EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

### PART C

<b>FR0050000100</b>	<b>En parts ou actions</b>	<b>En montant</b>
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 756 847,597	258 460 309,62
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-946 454,34	-153 175 292,38
<b>Solde net des souscriptions/rachats</b>	<b>810 393,257</b>	<b>105 285 017,24</b>

### PART C

	<b>En montant</b>
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>-</b>

## VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0050000100	PART C	Capitalisable	EUR	1 577 944 342,46	9 346 767,993	168,82

## EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		États-Unis+/-	Irlande+/-	Bermudes+/-	Pays-Bas+/-	Royaume-Uni +/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	1 563 469,81	1 514 573,60	34 003,28	5 985,59	5 349,45	3 557,89
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	16 471,97	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
<b>Total</b>	<b>1 579 941,78</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation par nature de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	<b>17 855,74</b>	-	-	-	17 855,74
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	<b>N/A</b>	-	-	-	-
Options	<b>N/A</b>	-	-	-	-
Swaps	<b>N/A</b>	-	-	-	-
Autres instruments financiers	<b>N/A</b>	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>N/A</b>	-	-	-	<b>17 855,74</b>

## Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*) ventilation par maturité

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Ventilation par durée résiduelle						
	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
<b>Actif</b>							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	17 855,74	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>17 855,74</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	<b>USD+/-</b>	<b>GBP+/-</b>	<b>Devise 03 +/-</b>	<b>Devise 04 +/-</b>	<b>Autres devises +/-</b>
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	1 559 863,34	3 606,47	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	7 622,71	-	-	-	-
Comptes financiers	17 396,29	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-7 921,95	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-588,23	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1 576 372,16</b>	<b>3 606,47</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	<b>Invest. Grade</b> +/-	<b>Non Invest. Grade</b> +/-	<b>Non notés</b> +/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	-	-	-
<b>Solde net</b>	-	-	-

**Méthodologie :**

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux<sup>(1)</sup> dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

<sup>(1)</sup> les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	<b>Valeur actuelle constitutive d'une créance</b>	<b>Valeur actuelle constitutive d'une dette</b>
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

## Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

## AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

### Créances et dettes - ventilation par nature

	31/12/2024
<b>Créances</b>	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	308 268,77
Ventes à règlement différé	7 931 069,25
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créditeurs divers	260 213,19
<b>Total des créances</b>	<b>8 499 551,21</b>
<b>Dettes</b>	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-7 921 950,61
Frais de gestion	-2 515 962,58
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers	-854 619,41
<b>Total des dettes</b>	<b>-11 292 532,60</b>
<b>Total des créances et dettes</b>	<b>-2 792 981,39</b>

## Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le Dépositaire et la Société de Gestion, et les taxes diverses.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion	Actif net	2.20% TTC maximum
Frais indirect maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

**Prestataire percevant des commissions de mouvement :**

Néant.

**Frais de recherche :**

Les frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF sont payés à partir de ressources propres du Délégué de la Gestion Financière.

**PART C**

<b>FR0050000100</b>	<b>31/12/2024</b>
Frais fixes	24 541 585,29
Frais fixes en % actuel	1,74
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

## Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
<b>Garanties reçues</b>	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
<b>Garanties données</b>	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
<b>Engagements de financement reçus mais non encore tirés</b>	-
<b>Engagements de financement donnés mais non encore tirés</b>	-
<b>Autres engagements hors-bilan</b>	-
<b>Total</b>	-

## Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

## Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
	-	-	-
<b>Total</b>			-

## DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

### Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Revenus nets</b>	<b>-11 126 522,29</b>	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>-11 126 522,29</b>	-
Report à nouveau	-	-
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-11 126 522,29</b>	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

### PART C

FR0050000100	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-11 126 522,29	-
<b>Total</b>	<b>-11 126 522,29</b>	-
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>187 756 395,78</b>	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>187 756 395,78</b>	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>187 756 395,78</b>	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

### PART C

FR0050000100	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	187 756 395,78	-
<b>Total</b>	<b>187 756 395,78</b>	-
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	-	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

## INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

### Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
<b>Actions et valeurs assimilées</b>			<b>1 563 469 803,85</b>	<b>99,08</b>
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>1 563 469 803,85</b>	<b>99,08</b>
Aérospatiale			7 895 279,73	0,50
GENERAL ELECTRIC CO	USD	25 064	4 037 107,25	0,26
HEICO -A-	USD	21 470	3 858 172,48	0,24
Assurance immobilière et dommages			26 092 731,73	1,65
PROGRESSIVE CORP	USD	87 073	20 148 296,99	1,28
TRAVELERS COMPANIES INC	USD	25 553	5 944 434,74	0,37
Assurance services complets			10 013 348,72	0,63
HARTFORD FINANCIAL SERVICES GRP	USD	94 779	10 013 348,72	0,63
Assurance vie			7 317 090,95	0,46
METLIFE INC	USD	92 536	7 317 090,95	0,46
Automobiles			30 548 321,78	1,94
TESLA INC	USD	78 330	30 548 321,78	1,94
Banques			74 327 316,43	4,71
BANK OF AMERICA CORP	USD	599 519	25 445 543,26	1,61
CITIGROUP INC	USD	4 762	323 705,63	0,02
JP MORGAN CHASE & CO	USD	78 986	18 284 629,71	1,16
MORGAN STANLEY	USD	132 401	16 074 798,38	1,02
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	USD	76 239	14 198 639,45	0,90
Biotechnologie			20 489 107,45	1,30
GILEAD SCIENCES INC	USD	182 440	16 274 247,03	1,03
MODERNA INC	USD	26 037	1 045 503,10	0,07
NEUROCRINE BIOSCIENCES	USD	24 043	3 169 357,32	0,20
Boissons non alcoolisées			6 695 346,74	0,42
COCA-COLA CO	USD	37 794	2 272 384,78	0,14
COCA COLA EUROPEAN PARTNERS PLC	USD	47 965	3 557 886,67	0,23
PEPSICO INC	USD	5 891	865 075,29	0,05
Brasseurs			3 027 806,48	0,19
CONSTELLATION BRANDS INC-A	USD	13 388	2 857 313,38	0,18
MOLSON COORS BREWING CO-B	USD	3 080	170 493,10	0,01
Chaussures			10 875 464,60	0,69
DECKERS OUTDOOR	USD	55 451	10 875 464,60	0,69
Chimie de base			15 899 590,69	1,01
ECOLAB INC	USD	70 263	15 899 590,69	1,01
Chimie de spécialité			5 349 448,27	0,34
LYONDELLBASELL	USD	74 584	5 349 448,27	0,34

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Construction individuelle			317 918,59	0,02
PULTE HOMES	USD	3 023	317 918,59	0,02
Construction lourde			10 479 808,02	0,66
EMCOR GROUP INC	USD	23 908	10 479 808,02	0,66
Courtiers en assurances			235 076,64	0,01
MARSH & MCLENNAN COMPANIES	USD	1 146	235 076,64	0,01
Défense			3 907 417,25	0,25
AXON ENTERPRISE INC	USD	6 808	3 907 417,25	0,25
Détaillants et grossistes Alimentation			4 692 570,55	0,30
SPROUTS FARMERS MARKETS INC	USD	38 240	4 692 570,55	0,30
Distributeurs Bricolage			23 147 554,56	1,47
HOME DEPOT INC	USD	54 526	20 482 924,91	1,30
LOWE'S COMPANIES INC	USD	11 180	2 664 629,65	0,17
Distributeurs diversifiés			105 023 369,25	6,66
AMAZON.COM INC	USD	315 503	66 845 198,62	4,24
COSTCO WHOLESALE	USD	23 361	20 671 157,38	1,31
TARGET CORP	USD	39 994	5 221 041,93	0,33
WALMART INC	USD	77 578	6 768 877,16	0,43
WW GRAINGER INC	USD	5 420	5 517 094,16	0,35
Distributeurs Habillement			3 109 754,95	0,20
ABERCROMBIE & FITCH CO-A	USD	6 706	967 982,44	0,06
BURLINGTON STORES	USD	701	192 976,40	0,01
GAP INC	USD	85 399	1 948 796,11	0,13
Distributeurs Produits pharmaceutiques			762 815,32	0,05
MCKESSON CORP	USD	1 386	762 815,32	0,05
Distributeurs spécialisés			12 426 143,78	0,79
BATH AND BODY WORKS INC	USD	57 788	2 163 631,83	0,14
BEST BUY CO INC	USD	62 324	5 164 074,55	0,33
CARVANA CO	USD	1 648	323 647,78	0,02
DICK'S SPORTING GOODS	USD	3 848	850 387,56	0,05
TRACTOR SUPPLY	USD	70 902	3 633 085,58	0,23
WILLIAMS-SONOMA	USD	1 629	291 316,48	0,02
Divertissement			7 756 334,64	0,49
NETFLIX INC	USD	9 011	7 756 334,64	0,49
Électricité conventionnelle			18 115 063,05	1,15
CONSOLIDATED EDISON INC	USD	46 235	3 984 113,04	0,25
EXELON CORP	USD	212 503	7 724 396,83	0,49
PUBLIC SERVICE ENTERPRISE GROU	USD	78 518	6 406 553,18	0,41
Électronique grand public			3 939 943,25	0,25
COMCAST CLASS A	USD	108 708	3 939 943,25	0,25

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Équipements de technologie de production			10 756 515,32	0,68
LAM RESEARCH CORP	USD	154 207	10 756 515,32	0,68
Équipements de télécommunications			11 319 836,38	0,72
MOTOROLA SOLUTIONS INC	USD	25 359	11 319 836,38	0,72
Équipements électroniques			6 792 230,01	0,43
AGILENT TECHNOLOGIES INC	USD	45 465	5 898 375,76	0,37
PENTAIR PLC	USD	9 197	893 854,25	0,06
Expert en finance			15 780 343,06	1,00
CROWN HOLDINGS	USD	62 091	4 958 285,65	0,31
DIGITAL REALTY TRUST REIT	USD	16 318	2 794 467,35	0,18
IQVIA HOLDINGS INC	USD	42 301	8 027 590,06	0,51
Fer et acier			6 336 378,07	0,40
NUCOR CORP	USD	56 219	6 336 378,07	0,40
Fournisseurs de données financières			24 679 989,01	1,56
MOODY'S CORP	USD	10 695	4 889 128,10	0,31
S&P GLOBAL INC	USD	41 149	19 790 860,91	1,25
Fournisseurs industriels			4 235 274,63	0,27
EATON CORP	USD	1 962	628 806,32	0,04
FERGUSON ENTERPRISES INC	GBP	21 452	3 606 468,31	0,23
Fournitures médicales			15 347 249,80	0,97
EDWARDS LIFESCIENCES	USD	30 920	2 210 533,66	0,14
IDEXX LABS	USD	10 433	4 165 542,75	0,26
STRYKER CORP	USD	25 801	8 971 173,39	0,57
Gestion financière			33 792 277,08	2,14
AMERICAN EXPRESS CO	USD	78 630	22 536 550,17	1,43
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	37 414	10 576 726,43	0,67
SYCHRONY FINANCIAL	USD	10 817	679 000,48	0,04
Gestionnaires d'actifs			5 985 587,52	0,38
INVESCO LTD	USD	354 581	5 985 587,52	0,38
Industries diversifiées			11 309 929,57	0,72
3 M	USD	90 723	11 309 929,57	0,72
Internet			97 612 191,53	6,19
ALPHABET INC	USD	203 151	37 138 082,38	2,35
ALPHABET INC SHS C	USD	157 663	28 995 984,28	1,84
META PLATFORMS INC	USD	55 109	31 160 666,91	1,98
MONGODB INC	USD	1 412	317 457,96	0,02
Logiciels			149 678 176,29	9,49
ADOBE INC	USD	30 326	13 023 047,49	0,83
AUTODESK INC	USD	42 201	12 045 726,29	0,76
INTUIT	USD	22 724	13 792 403,67	0,87
MICROSOFT CORP	USD	261 568	106 471 184,93	6,75

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	16 203	2 847 221,52	0,18
WORKDAY INC	USD	6 014	1 498 592,39	0,10
Matériaux et accessoires de construction			24 891 340,39	1,58
ACUITY BRANDS INC.	USD	15 047	4 244 983,21	0,27
LENNOX INTL INC	USD	1 943	1 143 283,34	0,07
OWENS CORNING	USD	1 523	250 504,45	0,02
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	53 976	19 252 569,39	1,22
Matériels informatiques			124 227 957,14	7,87
APPLE INC	USD	447 057	108 113 968,07	6,85
NETAPP INC	USD	143 746	16 113 989,07	1,02
Mines aurifères			2 356 056,55	0,15
NEWMONT CORPORAION	USD	65 548	2 356 056,55	0,15
Organisme formation professionnel et de placement			2 175 584,34	0,14
ROBERT HALF INC	USD	31 973	2 175 584,34	0,14
Outillage: construction et manutention			5 997 188,26	0,38
CATERPILLAR INC	USD	17 119	5 997 188,26	0,38
Outillage : moteurs			6 184 914,73	0,39
CUMMINS INC	USD	18 372	6 184 914,73	0,39
Outillage industriel			7 768 158,73	0,49
AECOM	USD	28 573	2 947 530,53	0,19
XYLEM	USD	43 025	4 820 628,20	0,30
Pharmacie			83 646 613,54	5,30
ABBVIE INC	USD	27 635	4 742 384,84	0,30
AMGEN INC	USD	21 786	5 483 634,03	0,35
BRISTOL MYERS SQUIBB CO	USD	70 516	3 851 651,34	0,24
CARDINAL HEALTH INC	USD	125 110	14 289 483,05	0,91
ELI LILLY & CO	USD	33 900	25 273 587,64	1,60
MERCK AND CO INC	USD	23 036	2 213 057,73	0,14
PFIZER INC	USD	395 730	10 138 789,86	0,64
STERIS PLC	USD	26 123	5 185 749,76	0,33
ZOETIS INC	USD	79 242	12 468 275,29	0,79
Pièces détachées d'automobiles			6 962 251,87	0,44
BORG WARNER INC	USD	214 539	6 586 378,38	0,42
LEAR CORP	USD	4 110	375 873,49	0,02
Pipelines			23 863 677,58	1,51
CHENIERE ENERGY INC	USD	52 856	10 967 811,41	0,70
TARGA RESOURCES	USD	46 025	7 933 812,17	0,50
WILLIAMS COMPANIES INC	USD	94 941	4 962 054,00	0,31
Prestataires de soins de santé			27 786 027,14	1,76
CENTENE	USD	54 284	3 175 784,37	0,20
ELEVANCE HEALTH INC	USD	27 147	9 671 200,68	0,61

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
HCA HEALTHCARE RG REGISTERED SHS	USD	22 694	6 578 082,18	0,42
THE CIGNA GROUP	USD	18 612	4 963 319,83	0,31
UNITEDHEALTH GROUP	USD	6 955	3 397 640,08	0,22
Produits alimentaires			7 928 361,33	0,50
GENERAL MILLS INC	USD	117 758	7 251 982,29	0,46
KELLANOVA	USD	8 650	676 379,04	0,04
Produits de soin personnel			13 661 433,31	0,87
COLGATE PALMOLIVE CO	USD	155 609	13 661 433,31	0,87
Produits ménagers non durables			10 049 187,37	0,64
CLOROX CO	USD	64 072	10 049 187,37	0,64
Radiodiffuseurs et télédiffuseurs			4 918 290,22	0,31
FOX CORP	USD	4 668	206 194,42	0,01
FOX CORP CLASS A WHEN ISSUED	USD	100 440	4 712 095,80	0,30
Raffinage et commercialisation du pétrole			2 212 184,20	0,14
VALERO ENERGY CORPORATION	USD	18 686	2 212 184,20	0,14
Réassurance			887 737,17	0,06
BERKSHIRE HATAW B	USD	2 028	887 737,17	0,06
Restaurants et bars			8 146 314,93	0,52
MC DONALD'S CORP	USD	29 099	8 146 314,93	0,52
SCPI : biens immobiliers spécialisés			9 662 004,63	0,61
EQUINIX INC COMMON STOCK REIT	USD	10 611	9 662 004,63	0,61
SCPI bien immobilier industriel et bureautique			18 469 990,44	1,17
PROLOGIS REIT	USD	180 943	18 469 990,44	1,17
Semi conducteurs			175 864 588,28	11,14
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	42 210	4 923 752,68	0,31
APPLIED MATERIALS INC	USD	93 728	14 720 410,08	0,93
BROADCOM INC	USD	102 030	22 843 684,40	1,45
INTEL CORP	USD	134 547	2 605 183,34	0,17
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	31 757	2 581 042,12	0,16
NVIDIA CORP	USD	852 171	110 514 769,28	7,00
QUALCOMM INC	USD	59 578	8 838 601,99	0,56
TEXAS INSTRUMENTS	USD	48 802	8 837 144,39	0,56
Services d'appui professionnels			23 653 816,80	1,50
ACCENTURE SHS CLASS A	USD	38 937	13 228 051,41	0,84
CINTAS CORP	USD	49 073	8 658 268,57	0,55
COMFORT SYSTEMS USA	USD	4 316	1 767 496,82	0,11
Services d'investissements			21 412 629,45	1,36
BROADRIDGE FINANCIAL SOLUTIONS	USD	18 477	4 034 249,09	0,26
CBOE GLOBAL MARKETS INC	USD	5 890	1 111 449,54	0,07
CHARLES SCHWAB CORP	USD	10 060	719 015,55	0,04
GOLDMAN SACHS GROUP	USD	531	293 637,10	0,02

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
INTERCONTINENTALEXCHANGE GROUP	USD	106 005	15 254 278,17	0,97
Services de transport			5 900 494,86	0,37
EXPEDIT INTL WASH	USD	55 159	5 900 494,86	0,37
Services financiers aux consommateurs			39 027 994,02	2,47
MASTERCARD INC SHS A	USD	54 957	27 946 603,08	1,77
VISA INC-A	USD	36 308	11 081 390,94	0,70
Services informatiques			26 375 446,36	1,67
HEWLETT PACKARD ENTERPRISE	USD	41 484	855 319,56	0,05
SERVICENOW INC	USD	23 090	23 638 986,77	1,50
VEEVA SYSTEMS INC	USD	1 186	240 807,82	0,02
WORKIVA INC	USD	15 512	1 640 332,21	0,10
Services spécialisés aux consommateurs			38 557 891,69	2,44
BOOKING HOLDINGS INC	USD	3 809	18 275 916,74	1,16
BRIGHT HORIZONS FAMILY SOLUTIONS	USD	27 833	2 979 515,26	0,19
EBAY INC	USD	43 015	2 573 422,74	0,16
MERCADOLIBRE	USD	1 808	2 968 996,16	0,19
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	201 882	11 760 040,79	0,74
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			22 385 647,94	1,42
CHEVRON CORP	USD	160 041	22 385 647,94	1,42
Télécommunications filaires			10 194 418,41	0,65
VERIZON COMMUNICATIONS INC	USD	263 974	10 194 418,41	0,65
Véhicules commerciaux et camions			2 231 000,48	0,14
OSHKOSH	USD	24 300	2 231 000,48	0,14
<b>Total</b>			<b>1 563 469 803,85</b>	<b>99,08</b>

**INVENTAIRES DES IFT** (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

## Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
S&P 500 EMI 0325	58	-	588 222,95	16 471 971,99
<b>Sous total</b>		-	<b>588 222,95</b>	<b>16 471 971,99</b>
<b>Options</b>				
<b>Sous total</b>		-	-	-
<b>Swaps</b>				
<b>Sous total</b>		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
<b>Sous total</b>		-	-	-
<b>Total</b>		-	<b>588 222,95</b>	<b>16 471 971,99</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
<b>Sous total</b>		-	-	-
<b>Options</b>				
<b>Sous total</b>		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISE

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)	Devises à livrer (-)	Montant (*)	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-	-

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
<b>Futures</b>					
Sous total		-	-	-	
<b>Options</b>					
Sous total		-	-	-	
<b>Swaps</b>					
Sous total		-	-	-	
<b>Autres instruments</b>					
Sous total		-	-	-	
<b>Total</b>		-	-	-	

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan

<b>Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)</b>	<b>1 563 469 803,85</b>
<b>Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :</b>	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-588 222,95
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
<b>Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises</b>	<b>-</b>
<b>Autres actifs (+)</b>	<b>26 355 294,16</b>
<b>Autres passifs (-)</b>	<b>-11 292 532,60</b>
<b>Total = actif net</b>	<b>1 577 944 342,46</b>

**COMPTES ANNUELS AU 29/12/2023**



# BILANactif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>1 090 595 458,26</b>	<b>368 204 578,06</b>
• <b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 090 276 514,31	368 204 578,06
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS</b>		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• <b>OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES</b>		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>CONTRATS FINANCIERS</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	318 943,95	-
Autres opérations	-	-
• <b>AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>11 335 700,87</b>	<b>2 003 599,75</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	11 335 700,87	2 003 599,75
<b>Comptes financiers</b>	<b>10 068 027,97</b>	<b>4 068 089,50</b>
Liquidités	10 068 027,97	4 068 089,50
<b>Autres actifs</b>	-	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 111 999 187,10</b>	<b>374 276 267,31</b>

# BILAN passif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres</b>		
• Capital	1 089 993 051,46	369 302 231,66
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	16 948 151,58	4 840 839,71
• Résultat de l'exercice	-6 079 602,44	-2 352 172,52
<b>Total des capitaux propres</b> <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	<b>1 100 861 600,60</b>	<b>371 790 898,85</b>
<b>Instruments financiers</b>	-	<b>112 865,65</b>
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	112 865,65
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>11 137 586,50</b>	<b>2 372 502,81</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	11 137 586,50	2 372 502,81
<b>Comptes financiers</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>1 111 999 187,10</b>	<b>374 276 267,31</b>

# HORS-bilan

29.12.2023

30.12.2022

Devise	EUR	EUR
<b>Opérations de couverture</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
<b>Autres opérations</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	11 999 275,79	4 522 136,33
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

# COMPTE de résultat

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Produits sur opérations financières</b>		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	361 690,40	36 473,53
• Produits sur actions et valeurs assimilées	7 407 010,23	3 480 393,69
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>7 768 700,63</b>	<b>3 516 867,22</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-7 030,26	-5 560,92
• Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>-7 030,26</b>	<b>-5 560,92</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>7 761 670,37</b>	<b>3 511 306,30</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-11 997 341,01	-5 142 962,31
<b>Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>-4 235 670,64</b>	<b>-1 631 656,01</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-1 843 931,80	-720 516,51
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :</b>	<b>-6 079 602,44</b>	<b>-2 352 172,52</b>

# 1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

## Règles d'évaluation des actifs

Les actions, obligations et valeurs assimilées de la zone euro sont valorisées sur la base des cours de clôture.

Les actions, obligations et valeurs assimilées hors zone euro sont valorisées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change à Paris le jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation par le gérant. Ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes de la zone euro sont évaluées au cours de compensation.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme conditionnels de la zone euro sont évaluées au cours de clôture du jour.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes et conditionnels hors zone euro sont évaluées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change du jour.

Les parts de FCC, FCPR ou FCPI détenues sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les parts ou actions d'OPCVM ou FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créances négociables et assimilés, qui font l'objet de transactions significatives, sont évalués par application d'une

méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, en l'absence de sensibilité particulière, les titres de créances d'une durée de vie résiduelle inférieure à 3 mois sont évalués selon une méthode linéaire.

Les titres reçus en pension sont inscrits en compte à leur date d'acquisition, pour la valeur fixée au contrat. Pendant la durée de détention des titres, ils sont maintenus à cette valeur augmentée des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont sortis du portefeuille au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan, permettant une évaluation boursière des titres. La dette représentative des titres donnés en pension est affectée au passif du bilan à la valeur fixée au contrat augmentée des intérêts courus à payer.

Les titres empruntés sont évalués à leur valeur boursière. La dette représentative des titres empruntés est également évaluée à la valeur boursière augmentée des intérêts courus de l'emprunt.

Les titres prêtés sont sortis du portefeuille au jour du prêt, et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan pour leur valeur de marché, augmentée des intérêts courus du prêt.

Les contrats d'échange de taux d'intérêts, de devises et corridors sont valorisés à leur valeur de marché par une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. Cette valorisation peut être corrigée du risque de signature. Les intérêts des contrats d'échange de taux et de devises d'une durée inférieure ou égale à 3 mois, sont linéarisés sur la durée restante à courir selon une méthode linéaire.

Les créances, dettes et disponibilités libellées en devises sont réévaluées aux taux de change du jour connus à Paris. Les dépôts à terme rémunérés sont évalués sur la base des caractéristiques de l'opération définies lors de la négociation.

Les options sur différence de taux CAP, FLOOR ou COLLAR sont valorisées selon une méthode actuarielle.

Dans le cas d'options d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois, les primes payées ou reçues sont lissées sur la durée restante à courir.

### Méthode de comptabilisation

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession frais exclus.

La commission de gestion est calculée quotidiennement sur la base de l'actif net.

Le cas échéant, les frais fixes sont provisionnés dans les comptes sur la base de la dernière facture connue ou du budget annoncé. En cas d'écart de provisions, un ajustement est opéré lors du paiement effectif des frais.

### Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

### Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le Dépositaire et la Société de Gestion, et les taxes diverses.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux, barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion	Actif net	2.20% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de sur-performance	Actif net	Néant

### Prestataire percevant des commissions de mouvement :

Néant.

### Devise de comptabilité

EUR.

### Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

### Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

### Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

armes

**Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice**

Néant.

**Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts**

Parts C :

Résultat net : Capitalisation

Plus-values nettes réalisées : Capitalisation



# 2 évolutionactif net

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>371 790 898,85</b>	<b>197 655 407,73</b>
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	722 092 554,20	256 777 928,07
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-125 548 489,37	-34 609 190,81
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	51 112 447,94	12 904 460,96
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-29 703 031,23	-26 462 196,87
Plus-values réalisées sur contrats financiers	3 348 986,63	630 215,15
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-998 098,28	-1 030 890,05
Frais de transaction	-234 750,20	-66 715,08
Différences de change	-24 244 665,14	9 217 216,47
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	137 049 608,24	-41 458 037,85
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>116 405 817,17</i>	<i>-20 643 791,07</i>
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-20 643 791,07</i>	<i>20 814 246,78</i>
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	431 809,60	-135 642,86
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>318 943,95</i>	<i>-112 865,65</i>
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-112 865,65</i>	<i>22 777,21</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-4 235 670,64	-1 631 656,01
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>1 100 861 600,60</b>	<b>371 790 898,85</b>

# 3 compléments d'information

## 3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

### 3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

## 3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Opérations de couverture</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Autres opérations</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	11 999 275,79	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

## 3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	10 068 027,97
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

## 3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	10 068 027,97	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

### 3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	-	-	Autres devises
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	1 090 276 514,31	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	11 222 081,75	-	-	-
Comptes financiers	7 681 842,66	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	8 915 127,55	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	11 999 275,79	-	-	-

### 3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

<b>Créances</b>	<b>11 335 700,87</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Ventes reglements differes	10 726 499,75
Coupons a recevoir	495 582,00
Souscriptions à recevoir	113 619,12
-	-
-	-
Autres opérations	-
<b>Dettes</b>	<b>11 137 586,50</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Achats reglements differes	8 915 127,55
Frais provisionnes	1 578 503,44
RACHAT à payer	643 955,51
-	-
-	-
Autres opérations	-

### 3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	6 202 394,9	722 092 554,20	1 077 971,054	125 548 489,37
Commission de souscription / rachat		26 555,40		-
Rétrocessions		26 555,40		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

### 3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	<b>1,72</b>
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

### 3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	<b>néant</b>
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....	<b>néant</b>

### 3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-

**3.10. Tableau d'affectation du résultat** (En devise de comptabilité de l'Opc)**Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
<b>Total acomptes</b>	-	-	-	-

	29.12.2023	30.12.2022
<b>Affectation du résultat</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-6 079 602,44	-2 352 172,52
<b>Total</b>	<b>-6 079 602,44</b>	<b>-2 352 172,52</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-6 079 602,44	-2 352 172,52
<b>Total</b>	<b>-6 079 602,44</b>	<b>-2 352 172,52</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

**3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes***(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
<b>Total acomptes</b>	-	-

	29.12.2023	30.12.2022
<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	16 948 151,58	4 840 839,71
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>16 948 151,58</b>	<b>4 840 839,71</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	16 948 151,58	4 840 839,71
<b>Total</b>	<b>16 948 151,58</b>	<b>4 840 839,71</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

## 3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	-	-
<b>Actif net</b>	<b>1 100 861 600,60</b>	371 790 898,85	197 655 407,73	-	-
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>8 536 374,736</b>	3 411 950,89	1 516 354,829	-	-
<b>Valeur liquidative</b>	<b>128,96</b>	108,96	130,34	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup></b>	<b>1,27</b>	0,72	5,95	-	-

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : 26 janvier 2021.

# 4 inventaire au 29.12.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
US00287Y1091	ABBVIE INC	PROPRE	23 330,00	3 272 937,22	USD	0,30
IE00B4BNMY34	ACCENTURE SHS CLASS A	PROPRE	22 699,00	7 210 705,73	USD	0,66
US00508Y1029	ACUITY BRANDS INC.	PROPRE	767,00	142 221,17	USD	0,01
IE00BD845X29	ADIANT PLC	PROPRE	4 084,00	134 426,51	USD	0,01
US00724F1012	ADOBE INC	PROPRE	33 177,00	17 918 253,02	USD	1,63
US00766T1007	AECOM	PROPRE	95 987,00	8 031 574,17	USD	0,73
US00846U1016	AGILENT TECHNOLOGIES INC	PROPRE	63 829,00	8 033 445,77	USD	0,73
US0116591092	ALASKA AIR GROUP INC	PROPRE	121 165,00	4 285 444,76	USD	0,39
US0162551016	ALIGN TECHNOLOGY	PROPRE	2 774,00	688 069,52	USD	0,06
US02079K3059	ALPHABET INC	PROPRE	209 092,00	26 441 009,80	USD	2,40
US02079K1079	ALPHABET INC SHS C	PROPRE	149 333,00	19 051 735,56	USD	1,73
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	315 829,00	43 440 961,63	USD	3,95
US0258161092	AMERICAN EXPRESS CO	PROPRE	80 633,00	13 674 726,13	USD	1,24
US0311621009	AMGEN INC	PROPRE	61 950,00	16 152 481,78	USD	1,47
US0378331005	APPLE INC	PROPRE	461 410,00	80 419 379,26	USD	7,31
US0382221051	APPLIED MATERIALS INC	PROPRE	104 978,00	15 401 968,46	USD	1,40
US0383361039	APTARGROUP	PROPRE	15 347,00	1 717 463,58	USD	0,16
US0494681010	ATLASSIAN CORP	PROPRE	2 229,00	479 961,92	USD	0,04
US0527691069	AUTODESK INC	PROPRE	29 914,00	6 593 455,59	USD	0,60
US0530151036	AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	PROPRE	5 028,00	1 060 402,08	USD	0,10
US05464C1018	AXON ENTERPRISE INC	PROPRE	11 801,00	2 759 745,01	USD	0,25
US05722G1004	BAKER HUGHES REGISTERED SHS A	PROPRE	103 929,00	3 215 763,56	USD	0,29
US0605051046	BANK OF AMERICA CORP	PROPRE	470 542,00	14 342 234,32	USD	1,30
US0865161014	BEST BUY CO INC	PROPRE	145 521,00	10 312 211,00	USD	0,94
US09857L1089	BOOKING HOLDINGS INC	PROPRE	2 181,00	7 003 563,86	USD	0,64

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US1011371077	BOSTON SCIENTIFIC CORP	PROPRE	4 979,00	260 567,59	USD	0,02
US1101221083	BRISTOL MYERS SQUIBB CO	PROPRE	204 255,00	9 487 461,23	USD	0,86
US11120U1051	BRIXMOR PROPERTY GROUP REIT	PROPRE	82 184,00	1 731 246,71	USD	0,16
US11135F1012	BROADCOM INC	PROPRE	920,00	929 660,98	USD	0,08
US12685J1051	CABLE ONE INC	PROPRE	2 099,00	1 057 604,14	USD	0,10
US1273871087	CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	PROPRE	24 636,00	6 074 419,34	USD	0,55
US1331311027	CAMDEN PROPERTY TRUST SBI REIT	PROPRE	1 274,00	114 511,80	USD	0,01
US03073E1055	CENCORA INC	PROPRE	19 776,00	3 676 816,08	USD	0,33
US1667641005	CHEVRON CORP	PROPRE	7 368,00	994 895,11	USD	0,09
US17275R1023	CISCO SYSTEMS INC	PROPRE	70 763,00	3 236 271,00	USD	0,29
US1729674242	CITIGROUP INC	PROPRE	34 573,00	1 609 953,49	USD	0,15
US1746101054	CITIZENS FINANCIAL GROUP	PROPRE	55 011,00	1 650 354,90	USD	0,15
US18539C1053	CLEARWAY ENERGY INC	PROPRE	35 664,00	825 858,98	USD	0,08
NL001054566U	CNH INDUSTRIAL USD NY USD	PROPRE	271 760,00	2 996 457,52	USD	0,27
US1912161007	COCA-COLA CO	PROPRE	228 013,00	12 163 858,32	USD	1,10
US1941621039	COLGATE PALMOLIVE CO	PROPRE	175 618,00	12 672 349,41	USD	1,15
US20030N1019	COMCAST CLASS A	PROPRE	46 944,00	1 863 481,10	USD	0,17
US2315611010	CURTISS-WRIGHT CORP	PROPRE	7 391,00	1 490 644,90	USD	0,14
US2435371073	DECKERS OUTDOOR	PROPRE	6 376,00	3 858 153,88	USD	0,35
US24703L2025	DELL TECHNOLOGIES INC	PROPRE	34 074,00	2 359 716,65	USD	0,21
US2473617023	DELTA AIR LINES WI	PROPRE	39 280,00	1 430 529,49	USD	0,13
US2521311074	DEXCOM INC	PROPRE	26 729,00	3 002 581,46	USD	0,27
US27579R1041	EAST-WEST BANCORP	PROPRE	2 398,00	156 190,74	USD	0,01
US2786421030	EBAY INC	PROPRE	11 041,00	435 982,82	USD	0,04
US2788651006	ECOLAB INC	PROPRE	61 166,00	10 982 914,14	USD	1,00
US2810201077	EDISON INTERNATIONAL	PROPRE	48 910,00	3 165 324,67	USD	0,29
US28176E1082	EDWARDS LIFESCIENCES	PROPRE	64 716,00	4 467 111,75	USD	0,41
US2855121099	ELECTRONIC ARTS INC	PROPRE	41 590,00	5 150 887,52	USD	0,47
US0367521038	ELEVANCE HEALTH INC	PROPRE	28 339,00	12 097 532,11	USD	1,10
US5324571083	ELI LILLY & CO	PROPRE	23 133,00	12 207 204,42	USD	1,11

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US29084Q1004	EMCOR GROUP INC	PROPRE	17 609,00	3 434 125,62	USD	0,31
US2910111044	EMERSON ELECTRIC CO	PROPRE	7 167,00	631 479,75	USD	0,06
US29444U7000	EQUINIX INC COMMON STOCK REIT	PROPRE	7 647,00	5 575 356,29	USD	0,51
US30161N1019	EXELON CORP	PROPRE	132 874,00	4 318 269,68	USD	0,39
US3021301094	EXPEDIT INTL WASH	PROPRE	52 960,00	6 098 322,55	USD	0,55
US30231G1022	EXXON MOBIL CORP	PROPRE	230 010,00	20 817 815,42	USD	1,89
US3137451015	FEDERAL REALTY INVESTMENT TRUST REIT	PROPRE	8 147,00	760 012,99	USD	0,07
US3205171057	FIRST HORIZON NATIONAL	PROPRE	21 313,00	273 201,54	USD	0,02
US3364331070	FIRST SOLAR INC	PROPRE	3 088,00	481 601,09	USD	0,04
SG9999000020	FLEX LTD	PROPRE	68 969,00	1 901 774,99	USD	0,17
US35137L2043	FOX CORP	PROPRE	4 051,00	101 398,77	USD	0,01
US35137L1052	FOX CORP CLASS A WHEN ISSUED	PROPRE	356 595,00	9 577 851,49	USD	0,87
US3696043013	GENERAL ELECTRIC CO	PROPRE	109 545,00	12 656 704,25	USD	1,15
US3703341046	GENERAL MILLS INC	PROPRE	162 384,00	9 575 606,54	USD	0,87
US37045V1008	GENERAL MOTORS	PROPRE	106 529,00	3 464 012,75	USD	0,31
US3755581036	GILEAD SCIENCES INC	PROPRE	165 905,00	12 166 717,10	USD	1,11
US37611X1000	GINKGO BIOWRKS HOLDINGS INC	PROPRE	139 116,00	212 833,06	USD	0,02
US3841091040	GRACO INC.	PROPRE	23 741,00	1 864 635,10	USD	0,17
US4062161017	HALLIBURTON CO	PROPRE	4 221,00	138 133,48	USD	0,01
US4165151048	HARTFORD FINANCIAL SERVICES GRP	PROPRE	6 425,00	467 515,96	USD	0,04
US4228062083	HEICO -A-	PROPRE	2 410,00	310 759,43	USD	0,03
US4228061093	HEICO CORPORATION	PROPRE	1 994,00	322 877,64	USD	0,03
US42824C1099	HEWLETT PACKARD ENTERPRISE	PROPRE	702 852,00	10 803 808,41	USD	0,98
US4364401012	HOLOGIC INC	PROPRE	20 421,00	1 320 853,17	USD	0,12
US4370761029	HOME DEPOT INC	PROPRE	47 461,00	14 889 430,63	USD	1,35
US40434L1052	HP INC	PROPRE	219 497,00	5 978 965,94	USD	0,54
US4461501045	HUNTINGTON BANCSHARES INC	PROPRE	51 027,00	587 573,84	USD	0,05
US45168D1046	IDEXX LABS	PROPRE	2 011,00	1 010 460,82	USD	0,09
US45337C1027	INCYTE	PROPRE	121 444,00	6 903 063,20	USD	0,63
US4581401001	INTEL CORP	PROPRE	175 966,00	8 004 609,15	USD	0,73

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US4612021034	INTUIT	PROPRE	8 339,00	4 718 349,86	USD	0,43
US46120E6023	INTUITIVE SURGICAL	PROPRE	4 946,00	1 510 507,91	USD	0,14
BMG491BT1088	INVESCO LTD	PROPRE	54 761,00	884 385,32	USD	0,08
US4262811015	JACK HENRY & ASSOCIATES	PROPRE	13 671,00	2 022 340,21	USD	0,18
US8326964058	JM SMUCKER	PROPRE	3 000,00	343 221,83	USD	0,03
US4781601046	JOHNSON & JOHNSON	PROPRE	37 284,00	5 290 267,65	USD	0,48
IE00BY7QL619	JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	PROPRE	56 630,00	2 954 920,74	USD	0,27
US46625H1005	JP MORGAN CHASE & CO	PROPRE	3 807,00	586 222,51	USD	0,05
US4878361082	KELLANOVA	PROPRE	25 788,00	1 305 216,20	USD	0,12
US4932671088	KEYCORP	PROPRE	89 424,00	1 165 713,66	USD	0,11
US49338L1035	KEYSIGHT TECHNOLOGIES SHS WI INC	PROPRE	3 599,00	518 322,46	USD	0,05
US4943681035	KIMBERLY-CLARK CORP	PROPRE	14 978,00	1 647 559,66	USD	0,15
US5128071082	LAM RESEARCH CORP	PROPRE	1 661,00	1 177 743,96	USD	0,11
US5184151042	LATTICE SEMICONDUCTOR CORP	PROPRE	12 778,00	798 039,40	USD	0,07
US5463471053	LOUISIANA PACIFIC CORP	PROPRE	2 905,00	186 268,18	USD	0,02
US5500211090	LULULEMON ATHLETICA	PROPRE	13 906,00	6 436 426,69	USD	0,58
US55024U1097	LUMENTUM HOLDINGS INC	PROPRE	4 665,00	221 372,65	USD	0,02
NL0009434992	LYONDELLBASELL	PROPRE	81 128,00	6 982 890,73	USD	0,63
US5627501092	MANHATTAN ASSOC	PROPRE	3 557,00	693 335,66	USD	0,06
US56585A1025	MARATHON PETROLEUM	PROPRE	10 479,00	1 407 381,92	USD	0,13
US5717481023	MARSH & MCLENNAN COMPANIES	PROPRE	36 035,00	6 180 737,29	USD	0,56
US57636Q1040	MASTERCARD INC SHS A	PROPRE	55 534,00	21 441 910,42	USD	1,95
US5801351017	MC DONALD'S CORP	PROPRE	3 644,00	978 121,98	USD	0,09
US5797802064	MCCORMICK NON VTG	PROPRE	7 196,00	445 707,07	USD	0,04
US58155Q1031	MCKESSON CORP	PROPRE	3 087,00	1 293 820,90	USD	0,12
IE00BTN1Y115	MEDTRONIC PLC	PROPRE	77 963,00	5 814 141,98	USD	0,53
US58733R1023	MERCADOLIBRE	PROPRE	2 425,00	3 449 947,49	USD	0,31
US58933Y1055	MERCK AND CO INC	PROPRE	67 318,00	6 643 740,88	USD	0,60
US30303M1027	META PLATFORMS INC	PROPRE	46 312,00	14 839 628,41	USD	1,35
US59156R1086	METLIFE INC	PROPRE	148 688,00	8 901 224,32	USD	0,81

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US5951121038	MICRON TECHNOLOGY INC	PROPRE	12 953,00	1 000 687,11	USD	0,09
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	237 521,00	80 855 833,83	USD	7,34
US60770K1079	MODERNA INC	PROPRE	8 758,00	788 469,74	USD	0,07
US60937P1066	MONGODB INC	PROPRE	1 265,00	468 198,30	USD	0,04
US6153691059	MOODY'S CORP	PROPRE	38 546,00	13 628 321,88	USD	1,24
US6311031081	NASDAQ SHS	PROPRE	162 054,00	8 529 235,11	USD	0,77
US64110L1061	NETFLIX INC	PROPRE	4 682,00	2 063 614,86	USD	0,19
US64125C1099	NEUROCRINE BIOSCIENCES	PROPRE	21 216,00	2 530 593,55	USD	0,23
US6516391066	NEWMONT CORPORAION	PROPRE	5 555,00	208 139,64	USD	0,02
US6703461052	NUCOR CORP	PROPRE	4 411,00	694 962,60	USD	0,06
US67066G1040	NVIDIA CORP	PROPRE	97 571,00	43 741 556,71	USD	3,97
US6795801009	OLD DOMNION FREIGHT	PROPRE	5 663,00	2 077 928,57	USD	0,19
US68235P1084	ONE GAS	PROPRE	25 209,00	1 454 141,57	USD	0,13
US68389X1054	ORACLE CORP	PROPRE	2 988,00	285 180,68	USD	0,03
US6882392011	OSHKOSH	PROPRE	52 529,00	5 155 179,37	USD	0,47
US68902V1070	OTIS WORLDWIDE CORPORATION	PROPRE	73 423,00	5 946 820,99	USD	0,54
US6907421019	OWENS CORNING	PROPRE	56 772,00	7 618 081,35	USD	0,69
US6974351057	PALO ALTO NETWORKS INC	PROPRE	3 243,00	865 700,30	USD	0,08
US92556H2067	PARAMOUNT GLOBAL	PROPRE	187 925,00	2 516 100,80	USD	0,23
US7043261079	PAYCHEX INC	PROPRE	4 690,00	505 703,98	USD	0,05
IE00BLS09M33	PENTAIR PLC	PROPRE	54 189,00	3 566 815,00	USD	0,32
US70975L1070	PENUMBRA INC	PROPRE	1 115,00	253 896,80	USD	0,02
US7134481081	PEPSICO INC	PROPRE	106 992,00	16 450 026,05	USD	1,49
US7170811035	PFIZER INC	PROPRE	263 418,00	6 865 345,78	USD	0,62
US72919P2020	PLUG POWER	PROPRE	30 525,00	124 349,34	USD	0,01
US6934751057	PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	PROPRE	5 986,00	839 118,36	USD	0,08
US7427181091	PROCTER AND GAMBLE CO	PROPRE	50 298,00	6 672 402,05	USD	0,61
US74340W1036	PROLOGIS REIT	PROPRE	96 744,00	11 674 263,52	USD	1,06
US7443201022	PRUDENTIAL FINANCIAL	PROPRE	10 894,00	1 022 782,55	USD	0,09
US7475251036	QUALCOMM INC	PROPRE	82 896,00	10 853 436,36	USD	0,99

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US7591EP1005	REGIONS FINANCIAL CORP	PROPRE	80 794,00	1 417 451,43	USD	0,13
US7607591002	REPUBLIC SERVICES INC	PROPRE	9 454,00	1 411 360,29	USD	0,13
US7611521078	RESMED	PROPRE	7 297,00	1 136 314,62	USD	0,10
US7739031091	ROCKWELL AUTOMATION INC	PROPRE	2 484,00	698 168,94	USD	0,06
US7802871084	ROYAL GOLD INC	PROPRE	2 364,00	258 859,77	USD	0,02
US7835491082	RYDER SYSTEM INC	PROPRE	11 844,00	1 233 667,35	USD	0,11
US79466L3024	SALESFORCE.COM	PROPRE	28 784,00	6 856 671,13	USD	0,62
US8168511090	SEMPRA ENERGY	PROPRE	188 445,00	12 748 377,18	USD	1,16
US82982L1035	SITEONE LANDSCAPE SUPPLY INC	PROPRE	4 203,00	618 284,07	USD	0,06
US78409V1044	S&P GLOBAL INC	PROPRE	30 812,00	12 287 423,38	USD	1,12
US8552441094	STARBUCKS	PROPRE	34 747,00	3 020 014,91	USD	0,27
US8581191009	STEEL DYNAMICS	PROPRE	11 165,00	1 193 669,04	USD	0,11
US8636671013	STRYKER CORP	PROPRE	5 166,00	1 400 452,96	USD	0,13
US86745K1043	SUNNOVA ENERGY INTERNATIONAL INC	PROPRE	14 006,00	193 356,72	USD	0,02
US87165B1035	SYCHRONY FINANCIAL	PROPRE	167 722,00	5 798 491,09	USD	0,53
US87161C5013	SYNOVUS FINANCIAL CORP	PROPRE	25 201,00	858 930,57	USD	0,08
US8718291078	SYSCO CORP	PROPRE	3 299,00	218 400,28	USD	0,02
US87612G1013	TARGA RESOURCES	PROPRE	1 727,00	135 811,79	USD	0,01
US87612E1064	TARGET CORP	PROPRE	65 156,00	8 400 414,18	USD	0,76
US87724P1066	TAYLOR MORRISON HOME CORP	PROPRE	5 156,00	249 013,35	USD	0,02
CH0102993182	TE CONNECTIVITY LTD	PROPRE	37 183,00	4 729 291,18	USD	0,43
US87918A1051	TELADOC HEALTH INC	PROPRE	256 847,00	5 010 684,70	USD	0,46
US88160R1014	TESLA INC	PROPRE	69 846,00	15 711 161,07	USD	1,43
US88162G1031	TETRA TECH	PROPRE	14 444,00	2 182 715,72	USD	0,20
US8825081040	TEXAS INSTRUMENTS	PROPRE	4 696,00	724 645,96	USD	0,07
US4278661081	THE HERSHEY CO	PROPRE	24 305,00	4 102 135,70	USD	0,37
US8725401090	TJX COMPANIES INC	PROPRE	117 180,00	9 951 256,78	USD	0,90
IE00BK9ZQ967	TRANE TECHNOLOGIES PLC	PROPRE	6 354,00	1 402 924,55	USD	0,13
US89417E1091	TRAVELERS COMPANIES INC	PROPRE	43 874,00	7 565 797,55	USD	0,69
US90353T1007	UBER TECHNOLOGIES INC	PROPRE	21 593,00	1 203 531,44	USD	0,11

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US90384S3031	ULTA BEAUTY INC.	PROPRE	5 158,00	2 287 935,93	USD	0,21
US91324P1021	UNITEDHEALTH GROUP	PROPRE	5 643,00	2 689 422,18	USD	0,24
US91913Y1001	VALERO ENERGY CORPORATION	PROPRE	69 240,00	8 148 463,31	USD	0,74
US9224751084	VEEVA SYSTEMS INC	PROPRE	5 127,00	893 540,98	USD	0,08
US92532F1003	VERTEX PHARMACEUTICALS INC	PROPRE	3 717,00	1 369 130,61	USD	0,12
US92552V1008	VIASAT	PROPRE	12 548,00	317 491,15	USD	0,03
US92826C8394	VISA INC-A	PROPRE	6 574,00	1 549 396,55	USD	0,14
US92839U2069	VISTEON CORP-W/I	PROPRE	3 025,00	342 029,15	USD	0,03
US9311421039	WALMART INC	PROPRE	16 453,00	2 348 088,04	USD	0,21
US9344231041	WARNER BROS DISCOVERY INC	PROPRE	7 003,00	72 144,24	USD	0,01
US94419L1017	WAYFAIR INC	PROPRE	14 068,00	785 765,27	USD	0,07
US9621661043	WEYERHAEUSER CO REIT	PROPRE	129 569,00	4 078 318,14	USD	0,37
US9633201069	WHIRLPOOL CORP	PROPRE	17 123,00	1 887 536,97	USD	0,17
US98138H1014	WORKDAY INC	PROPRE	10 109,00	2 526 311,99	USD	0,23
US3848021040	WW GRAINGER INC	PROPRE	7 555,00	5 667 634,95	USD	0,51
US98419M1009	XYLEM	PROPRE	27 714,00	2 869 119,67	USD	0,26
US98954M2008	ZILLOW GROUP SER C	PROPRE	41 448,00	2 170 987,44	USD	0,20
US98956P1021	ZIMMER BIOMET HOLDINGS INC	PROPRE	12 673,00	1 396 192,55	USD	0,13
US9897011071	ZIONS BANCORP RG REGISTERED SHS	PROPRE	25 492,00	1 012 387,67	USD	0,09
US98978V1035	ZOETIS INC	PROPRE	36 181,00	6 464 530,82	USD	0,59
<b>Total Action</b>				<b>1 090 276 514,31</b>		<b>99,04</b>
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>1 090 276 514,31</b>		<b>99,04</b>
<b>Liquidités</b>						
<b>BANQUE OU ATTENTE</b>						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-643 955,51	-643 955,51	EUR	-0,06
	ACH DIFF TITRES USD	PROPRE	-9 848 095,65	-8 915 127,55	USD	-0,81
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	2 386 185,31	2 386 185,31	EUR	0,22
	BANQUE USD MSY	PROPRE	262 320,05	237 468,93	USD	0,02
	BANQUE USD SGP	PROPRE	8 223 427,44	7 444 373,73	USD	0,68
	SOUS RECEV EUR SGP	PROPRE	113 619,12	113 619,12	EUR	0,01

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	VTE DIFF TITRES USD	PROPRE	11 849 027,95	10 726 499,75	USD	0,97
<b>Total BANQUE OU ATTENTE</b>				<b>11 349 063,78</b>		<b>1,03</b>
<b>FRAIS DE GESTION</b>						
	PRCOMGESTADM	PROPRE	-13 530,33	-13 530,33	EUR	-0,00
	PRCOMGESTDEP	PROPRE	-65 464,95	-65 464,95	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-1 315 038,81	-1 315 038,81	EUR	-0,12
	PRHONOCAC	PROPRE	-3 355,22	-3 355,22	EUR	-0,00
	PRN-1COMCALNAVCPTA	PROPRE	-15 645,68	-15 645,68	EUR	-0,00
	PRREMU SOC GEST	PROPRE	-165 468,45	-165 468,45	EUR	-0,02
<b>Total FRAIS DE GESTION</b>				<b>-1 578 503,44</b>		<b>-0,14</b>
<b>Total Liquidites</b>				<b>9 770 560,34</b>		<b>0,89</b>
<b>Futures</b>						
<b>Indices ( Livraison du sous-jacent )</b>						
ES150324	S&P 500 EMI 0324	PROPRE	55,00	318 943,95	USD	0,03
<b>Total Indices ( Livraison du sous-jacent )</b>				<b>318 943,95</b>		<b>0,03</b>
<b>Total Futures</b>				<b>318 943,95</b>		<b>0,03</b>
<b>Coupons</b>						
<b>Action</b>						
US00846U1016	AGILENT TECH	ACHLIG	63 829,00	9 545,60	USD	0,00
US0530151036	AUT.DATA PROCESSIN	ACHLIG	2 582,00	2 290,64	USD	0,00
US0865161014	BEST BUY	ACHLIG	137 501,00	80 161,72	USD	0,01
US2788651006	ECOLAB INC	ACHLIG	61 166,00	22 093,18	USD	0,00
US2810201077	EDISON INTL	ACHLIG	48 910,00	24 174,95	USD	0,00
US3137451015	FD RLTU INV TRU REIT	ACHLIG	6 196,00	4 279,68	USD	0,00
US31428X1063	FEDEX CORP	ACHLIG	8 790,00	7 018,31	USD	0,00
US3696043013	GENERAL ELECTRIC	ACHLIG	109 545,00	5 553,36	USD	0,00
US4165151048	HARTFORD FINANCIAL	ACHLIG	25 991,00	7 740,95	USD	0,00
US42824C1099	HP ENTERPRISE CO	ACHLIG	702 852,00	57 900,27	USD	0,01
US40434L1052	HP INC	ACHLIG	219 497,00	38 333,73	USD	0,00
IE00BY7QL619	JOHNSON CTRL INTL	ACHLIG	82 465,00	20 716,10	USD	0,00
US4943681035	KIMBERLY-CLARK CORP	ACHLIG	14 978,00	11 199,77	USD	0,00
US5128071082	LAM RESEARCH CORP	ACHLIG	1 661,00	2 105,10	USD	0,00
US5797802064	MCCORMICK NON VTG	ACHLIG	7 196,00	1 915,19	USD	0,00

## SG BLACKROCK ACTIONS US ISR

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US58155Q1031	MCKESSON CORP	ACHLIG	3 087,00	1 212,84	USD	0,00
IE00BTN1Y115	MEDTRONIC PLC	ACHLIG	58 280,00	27 302,68	USD	0,00
US58933Y1055	MERCK AND CO INC	ACHLIG	67 318,00	32 846,97	USD	0,00
US5951121038	MICRON TECHNOLOGY	ACHLIG	12 953,00	943,94	USD	0,00
US6460251068	NEW JERSEY RES	ACHLIG	16 214,00	4 315,32	USD	0,00
US6703461052	NUCOR CORP	ACHLIG	4 411,00	1 509,40	USD	0,00
US92556H2067	PARAMOUNT GLB	ACHLIG	174 411,00	5 526,09	USD	0,00
US7134481081	PEPSICO	ACHLIG	90 288,00	72 375,88	USD	0,01
US7607591002	REPUBLIC SERVICES	ACHLIG	17 577,00	5 958,98	USD	0,00
US8168511090	SEMPRA ENERGY	ACHLIG	92 668,00	34 939,77	USD	0,00
US8581191009	STEEL DYNAMICS	ACHLIG	11 165,00	3 006,92	USD	0,00
US8636671013	STRYKER CORP	ACHLIG	5 166,00	2 618,89	USD	0,00
US87161C5013	SYNOVUS FINANCIAL	ACHLIG	25 201,00	6 068,41	USD	0,00
US98956P1021	ZIMMER BIOM HLD INC	ACHLIG	12 673,00	1 927,36	USD	0,00
<b>Total Action</b>				<b>495 582,00</b>		<b>0,05</b>
<b>Total Coupons</b>				<b>495 582,00</b>		<b>0,05</b>
<b>Total SG BLACKROCK ACTIONS US ISR</b>				<b>1 100 861 600,60</b>		<b>100,00</b>

# INFORMATIONS SFDR

**Par investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement de (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la Taxonomie.

**Les indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier sont atteintes.



**Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852**

**Dénomination du produit:** SG BLACKROCK ACTIONS US (le « Fonds »)

**Identifiant d'entité juridique:** 969500SFFWA8CGVRKV27

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?**

●● <input type="checkbox"/> <b>Oui</b>	●● <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : ___% <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxonomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxonomie de l'UE</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissements durable, il présentait une proportion de 56% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxonomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxonomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</li> </ul>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues à partir d'une approche combinant des critères de sélectivité ESG et des exclusions normatives et sectorielles

L'analyse de chaque pilier ESG repose sur la prise en compte de :

- Enjeux universels tels que :

- Environnement : émissions carbone, stress hydrique...
- Social : santé, sécurité...
- Gouvernance : pratiques anti-concurrentielles, rémunération, actionnariat...

- Enjeux spécifiques aux différents secteurs d'activité (gestion des déchets, énergie renouvelable, vulnérabilité au changement climatique, sécurité chimique, accès aux soins, accès à la finance, instabilité du système financier...).

Elle permet ainsi d'évaluer les entreprises qui parviennent le mieux, d'une part, à limiter les risques ESG auxquels elles sont confrontées et, d'autre part, à saisir les opportunités liées au développement durable.

Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si le Fonds est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

<i>Caractéristiques</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Définition</i>	<i>% N</i>	<i>% N-1</i>
<b>Environnement</b>	Intensité d'émission carbone	de Émissions de carbone - Intensité des émissions des scopes 1 et 2 (t/ventes en millions USD). Ce chiffre représente les émissions de gaz à effet de serre de scope 1 et de scope 2 les plus récemment déclarées ou estimées d'une société par USD de chiffre d'affaires, ce qui permet de comparer des entreprises de tailles différentes.	<b>25%</b>	<b>5%</b>
<b>Social</b>	Pacte des Nations Unies	mondial Nations Unies Cet indicateur permet de s'assurer de la conformité des entreprises aux grands principes édictés par l'Organisation des Nations Unies en matière de Droits de l'Homme et notamment la liberté d'expression, les libertés civiques, la lutte contre les discriminations, le respect des minorités et communautés.	<b>0%</b>	<b>0%</b>

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Données N-1 indiquée dans le tableau ci-dessus.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Le Fonds a l'intention de réaliser notamment des investissements durables via l'approche suivante :

A travers des investissements durables, le Fonds contribue à une gamme d'objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Un investissement sera évalué comme contribuant à un objectif environnemental et/ou social lorsque :

- a) une proportion minimale de l'activité de l'émetteur contribue à un objectif environnemental et/ou social ; ou
- b) les pratiques commerciales de l'émetteur contribuent à un objectif environnemental et/ou social.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les investissements durables répondent aux exigences du « Do No Significant Harm », telles que définies par la loi et la réglementation applicables. Le Délégué de la Gestion Financière a élaboré un ensemble de critères pour tous les investissements durables afin d'évaluer si un émetteur ou un placement cause un préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social.

Le Fonds intègre les critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance dans sa politique et ses décisions d'investissement à travers des exclusions sectorielles et normatives et le suivi des controverses

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales, et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

— **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Les indicateurs concernant les incidences négatives sur les facteurs de durabilité pour chaque type d'investissement sont évalués à l'aide de la méthodologie exclusive de BlackRock Sustainable Investments. Le Délégué de la Gestion Financière utilise des méthodes de fournisseurs de données tiers et/ou de l'analyse fondamentale pour identifier les investissements qui impactent de façon négative les facteurs de durabilité.

— **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?**

Les investissements durables sont évalués afin de tenir compte de tout impact négatif et de garantir la conformité avec les principes directeurs pour les entreprises multinationales et les Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises et aux Droits de l'Homme, en tenant compte des principes et droits qui figurent au sein des 8 conventions fondamentales identifiées dans la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail et la Charte internationale des droits de l'homme.

Les émetteurs réputés avoir violé ces conventions ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Conformément à la Politique sectorielle « Défense » du groupe Société Générale qui répond aux obligations des conventions d'Ottawa (1999) et d'Oslo (2008) applicables à l'ensemble des sociétés de gestion françaises, les entreprises impliquées dans des activités liées à des armes prohibées ou controversées (mines anti-personnelles, bombes à sous-munitions, armes à uranium appauvri), sont exclues de l'univers d'investissement du Fonds.

En outre, au regard de la politique d'investissement de la Société de Gestion, les entreprises dont la note de controverse est très sévère (rouge) selon la nomenclature MSCI sont exclues de l'univers d'investissement. La note de controverse est notamment une mesure d'alerte des risques réputationnels et opérationnels auxquels les entreprises sont exposées lorsqu'elles contreviennent directement ou indirectement aux 10 grands principes du Pacte Mondial des Nations Unies en matière de droits de l'Homme, normes internationales du travail, environnement et lutte contre la corruption. Une controverse très sévère peut potentiellement se traduire in fine par de lourdes pénalités financières.

*La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité**

Le Fonds prend en considération les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité:

	<b>Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité</b>	<b>Élément de mesure</b>	<b>Impact (N)</b>	<b>Impact (N-1)</b>	<b>Commentaire</b>
4	Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	6.70%	7%	
10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0	0	
14	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0%	0%	



**Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?**

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 29/12/2023 au 31/1/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BFT AUR.ISR P C 3D	OPC Monétaire	0.00%	France
BFT AUREUS ISR C3D	OPC Monétaire	5.85%	France
29 HAUSSM.SEL.C 3D	OPC Diversifié	4.03%	France
29HASS.SEL.PART C	OPC Diversifié	2.48%	France
LY.EUR 2-10Y INFL.	OPC Diversifié	0.00%	Luxembourg
29H.ACT.EU.C3D	OPC Action	3.14%	France
MOOR.S.CL.ACT.ME3D	OPC Diversifié	1.83%	Luxembourg
29 H.EUR.CRED.C 3D	OPC Obligataire	2.00%	France
DEERE	Vehicules commerciaux et camions	0.38%	Etats-Unis
GENERAL MILLS	Produits alimentaires	0.45%	Etats-Unis

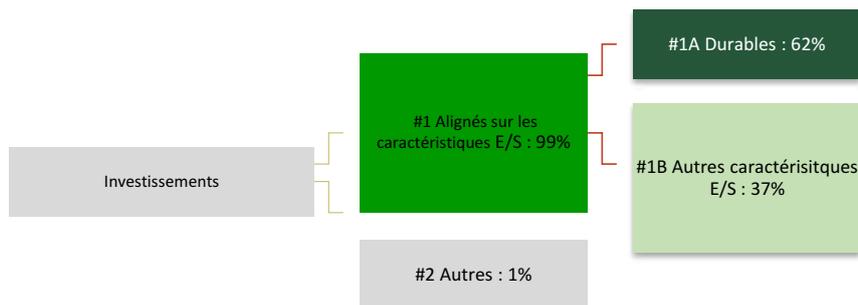


**Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?**

La proportion d'investissement liés à la durabilité est de 62%

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● **Quelle était l'allocation des actifs ?**



Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matières du sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés avec les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les secteurs économiques des investissements réalisés sont les suivants :

Semi conducteurs	11.14%
Logiciels	9.48%
Materiels informatiques	7.87%
Distributeurs Diversifiés	6.66%
Internet	6.18%
Pharmacie	5.30%
Banques	4.73%
Services financiers aux consommateurs	3.90%
Services specialises aux consommateurs	2.45%
Automobiles	1.94%
Prestataires de soins de sante	1.76%
Services informatiques	1.67%
Assurance Immobiliere et dommages	1.66%
Materiaux et accessoires de construction	1.58%
Fournisseurs de donnees financieres	1.56%
Pipelines	1.51%
Services d'appui professionnels	1.50%
Distributeurs Bricolage	1.47%
Societes petrolieres et gazieres integrees	1.42%
Services d'investissements	1.35%
Biotechnologie	1.30%
SCPI bien immobilier industriel et bureautique	1.17%
electricite conventionnelle	1.15%
Chimie de base	1.01%
Expert en finance	1.00%



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?**

Le Fonds prend en compte l'alignement des entreprises aux 2 premiers objectifs environnementaux de la Taxonomie Européenne : l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation aux changements climatiques. Dans la mesure où les données actuellement disponibles correspondent à des approximations, la Société de

Les activités alignées sur la Taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissements (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour les refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Gestion mettra à la disposition des investisseurs, dans une future version du prospectus, des informations actualisées sur le degré d'alignement du Fonds avec les activités économiques durables sur le plan environnemental à l'issue de ses travaux de collecte et d'analyse des données en sa possession.

En conséquence, pour le moment le taux d'alignement du Fonds à la taxonomie de l'UE correspond à 0% de ses investissements durables.

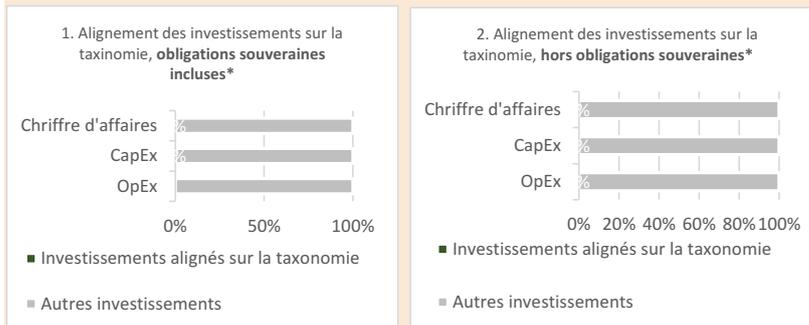
● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup> ?**

■ Oui :

■ Dans le gaz fossile      ■ Dans l'énergie nucléaire

**X** Non

*Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes**

La proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes est de 0 %.

<sup>1</sup>Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne saussent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE –voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans la règlementation déléguée (UE) 2022/1214 de la Commission.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas en compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

La proportion des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie de l'UE est de 0%.



● **Quelle était la proportion d'investissement durable sur le plan social ?**

La part des investissements durables sur le plan social est de 0%.



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégories « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Le Fonds a investi 1% de son actif net dans la catégorie « #2 Autres ».



● **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période référence ?**

Les mesures prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont les suivantes :

- Exclusion Groupe (Défense, Charbon, Huile de Palme, Conventional and Unconventional Oil & Gas, rating CCC, Controverse Rouge, Tabac)
- Respect de la couverture MSCI minimum de 90% du portefeuille
- Respect de l'approche ESG :
  - Sélectivité : réduction de l'univers de 20% des notes ESG les plus faibles
  - Ou Amélioration de note : la note ESG du portefeuille > à la note ESG de l'univers d'investissement réduit de 20% des notes ESG les plus faibles
- Contrôle du seuil minimum d'investissement durable



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Non applicable

